

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES
DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE

A QUIMPER

Approuvée par Arrêté préfectoral du 28 Juillet 1899.

BULLETIN SEMESTRIEL

1^{er} JANVIER 1902



QUIMPER

IMPRIMERIE ARSÈNE DE KERANGAL

BULLETIN
DE
L'ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES DU PENSIONNAT SAINTE - MARIE
A QUIMPER

Bonne année !

CHERS CAMARADES,

Aux abords du premier Janvier, avez-vous pensé à notre *Association amicale* ? — Tout au fond de vos cœurs, lui avez-vous souhaité la bonne année ?

Nous, à Quimper, nous n'avons eu garde d'oublier les chers condisciples que nous sommes si heureux de revoir groupés une fois l'an et de rencontrer quelquefois isolés, dans les différentes circonstances de la vie.

Notre réunion du Comité au Pensionnat était aussi complète que possible ; les excuses des membres absents n'étaient que trop valables ; quant aux membres présents ils arrivaient sous une impression qu'il serait difficile de définir : nous ne pouvions oublier que notre Association doit son existence au Cher Frère Cyrille-des-Anges ; nous avons apprécié son dévouement à cette Œuvre ; ceux d'entre nous qui ont été ses élèves étaient heureux de le retrouver toujours le même par le cœur, les accueillant comme au temps où ils comptaient parmi ses petits likès.

Le Cher Frère Duvian-Joseph avait été son collaborateur très dévoué pour la création et la direction de notre Société, et lui aussi a cessé d'être des nôtres. Je sais bien qu'ils ne sont pas au bout du monde ; le Noviciat n'est pas bien loin du Pensionnat, Brest même n'est

pas tant éloigné de Quimper, mais désormais leur œuvre est confiée à d'autres mains.

Là où ils seront désormais, nos vœux les accompagnent, et nous les prions de croire que notre souvenir leur restera fidèle.

Et maintenant, la maison aimée qui depuis quatorze ans a été si prospère sous la direction du Cher Frère Cyrille-des-Anges, est confiée au Cher Frère Colman. Le nouveau Directeur aurait pu nous venir de bien loin, et avoir à nous révéler peu à peu cent bonnes qualités ; mais nous n'aurons pas à faire cette étude ; pour la plupart d'entre nous c'est une vieille connaissance ; nous sommes assurés qu'il continuera le régime paternel (et à l'occasion même, un peu maternel) de son prédécesseur, et que par suite les élèves d'aujourd'hui et les élèves de l'avenir aimeront leur Directeur, leurs Frères et leur Maison où ils se sentent si bien chez eux. Nous croyons également, nous savons même déjà que pour l'Association des Anciens le Cher Frère Colman est animé d'une réelle sympathie et qu'il nous en donnera des preuves. A lui donc, aux Frères qu'il a bien voulu charger des rapports avec le Comité, à tous les Frères de Sainte-Marie, à leurs élèves, à vous surtout chers Camarades, et à vos familles bonne année, bonne santé, et le paradis à la fin de vos jours !

En quittant le Pensionnat, le Président et le Comité de l'Association Amicale des Anciens Élèves se sont rendus au Noviciat pour présenter leurs hommages au Très Cher Frère Visiteur qui les a reçus avec sa bonne grâce et sa cordialité habituelles ; il a bien voulu nous souhaiter ce que nous nous souhaitons nous-mêmes, voir notre Société grandir par le nombre, et notre union déjà très satisfaisante devenir encore plus étroite et plus intime.



Un grief contre l'Enseignement libre.

Un des plus obstinés et des plus déloyaux griefs de nos adversaires contre l'enseignement libre, est que cet enseignement donne à ses élèves une éducation antirépublicaine, hostile, par conséquent, au régime établi. Nous rappelons ici, pour éclairer, si besoin est, et encourager nos amis, un passage du discours prononcé, l'an dernier, au cours de la discussion du budget de l'Instruction publique, par M. l'abbé Gayraud, député du Finistère. Peut-être n'est-il pas inopportun :

« En accusant l'enseignement libre de ne pas donner une éducation républicaine et d'inciter au mépris de l'œuvre de la Révolution, vous poussez au rétablissement du monopole universitaire. En accusant l'enseignement libre de mépriser l'œuvre de la Révolution, vous donnez le scandale du mépris de l'œuvre de la Révolution.

« Car, en matière d'enseignement, la Révolution a été l'ennemie du monopole, et a manifesté sa volonté très nette d'établir la liberté. A l'Assemblée constituante, une commission fut nommée, qui eut pour rapporteur Talleyrand.

« Je lis dans son rapport : « *Il sera libre à tout particulier, en se soumettant aux lois générales sur l'enseignement public, de former des établissements d'instruction.* »

« L'Assemblée législative eut pour rapporteur Condorcet.

« Voici comment s'exprime Condorcet : « *Tout citoyen pourra former librement des établissements d'instruction. Un pouvoir qui interdirait d'enseigner une opinion contraire à celle qui a servi de fondement aux lois établies, attaquerait directement la liberté de penser.* »

« Sous la Convention, je lis à l'article 30 du projet soutenu par Lakanal : « *La loi ne peut pas porter atteinte au droit qu'ont*

« les citoyens d'ouvrir des cours et des écoles particulières sur
« telle ou telle partie de l'instruction et de les diriger comme il
« leur semble. »

« La loi de Frimaire an II proclame :

« L'enseignement est libre. »

« La loi de Brumaire an III dispose :

« La loi ne peut pas porter atteinte au droit qu'ont les citoyens
« d'ouvrir des cours et des écoles particulières..... sous la surveil-
« lance des autorités constituées. »

« L'article III de la Constitution de l'an III proclame : « Les
« citoyens ont le droit de former des établissements privés d'édu-
« cation et d'instruction, et des sociétés libres, pour contribuer
« au progrès des lettres et des arts. »

« Enfin, la loi du 3 Brumaire an IV est favorable à la liberté.

« Le monopole est d'origine napoléonienne. En revenant au
monopole, vous reviendriez à l'œuvre de casernement et d'enrê-
gimentation des âmes qu'a accomplie Napoléon.

.

« Les vrais libéraux sont de l'avis de Condorcet, que je rap-
pelais tout à l'heure, et pensent que, dans un pays de liberté,
toutes les opinions peuvent se produire, même celles qui sont
contraires aux principes fondamentaux des institutions démoc-
ratiques et républicaines.

« Ne croyez pas, d'ailleurs, qu'en parlant ainsi j'admette
l'accusation. Je la repousse, au contraire, parce que, si j'osais
employer une expression peu parlementaire, je dirais que je la
tiens pour calomnieuse.

« Quelle preuve apportez-vous ? Où sont les rapports de vos
inspecteurs établissant que l'enseignement privé fait la guerre
aux institutions républicaines, se livre à des attaques contre la
Constitution et les lois ?

« Il faut des faits précis pour avoir le droit d'en tirer les
conclusions que vous formulez.

« Mais il y a un fait général qui prouve la fausseté de l'accu-
sation, c'est que sur les bancs de gauche se trouvent un bon
nombre d'anciens élèves des établissements libres ; c'est que,
dans le ministère de défense républicaine, composé cependant
de républicains convaincus, soigneusement triés, il y a trois ou

quatre ministres qui sont sortis de ces établissements; c'est enfin que la République a choisi pour son premier magistrat un ancien élève de petit séminaire. Donc, les établissements libres ne forment pas nécessairement des antirépublicains.

« Le caractère fondamental de l'enseignement privé n'est pas un caractère politique. Reportez-vous à l'époque des grandes controverses sur la liberté de l'enseignement : *Que demandaient les libéraux et les catholiques ? C'était la liberté de l'éducation chrétienne. Voilà le caractère fondamental de l'enseignement libre.*

« Or, quel homme d'État oserait dire que l'éducation chrétienne est incompatible avec la démocratie et la République ? Il porterait atteinte à la vérité, et aux intérêts même de la République, en face de ce pays, malgré tout catholique par le fond de l'âme. Or, l'enseignement privé n'est pas autre chose que l'enseignement chrétien. Nul n'est donc autorisé à dire qu'il est antirépublicain. »



Nouvelles de l'Association.

Rien ne nous est venu des limites extrêmes de la vie : point de naissances, point de décès. Pour les décès, du moins, nous ne songeons pas à nous plaindre.

M. Pierre Hamon, négociant à Landivisiau, nous a fait part de son mariage avec M^{lle} Le Bras.

M. Raoul Le Bastard, négociant à Quimper, de son mariage avec M^{lle} Le Garrec.

M. Théophile Guyomar, de sa nomination de notaire à Pont-Scorff.

Nous avons appris avec grand plaisir que notre jeune ami Félix Brunet, de Concarneau, est sorti avec le N^o 1 de l'École catholique d'Arts-et-Métiers de Lille.

ÉTAT DE LA CAISSE

En caisse le 31 Décembre 1900.	1,040 f. 80
Cotisations de 1901	868 »
ACTIF	<u>1,908 f. 80</u>
Entretien des enfants patronnés. . . .	511 f. »
Frais généraux, écussons, correspon-	
dance, banquet.	225 45
Avance pour reliquaire	66 »
Note des imprimés et <i>Bulletin</i>	328 »
PASSIF.	<u>1,130 f. 50</u>
Reste en caisse au 31 Décembre 1901.	<u><u>778 f. 30</u></u>

M. le Trésorier nous fait connaître que plusieurs Sociétaires sont en retard pour le versement de la cotisation.

Le recouvrement par *Bons* sur la Poste lui cause parfois des désagréments. Comme ces *Bons* sont lancés au mois d'Août, nos amis qui n'auraient pu leur faire accueil, pour cause d'absence ou autre, pourraient adresser leur cotisation à M. le Trésorier, au Pensionnat Sainte-Marie, dans le courant de Septembre. Quelques autres refusent de payer la cotisation, ou bien prétendent que, un membre de leur famille payant, les autres en sont dispensés.

Le Comité désire qu'un avertissement soit envoyé aux récalcitrants, et que les cas désespérés lui soient soumis, pour qu'il ait à prononcer, s'il y a lieu, la radiation. D'ailleurs, nos associés savent bien qu'ils ne sont pas engagés irrévocablement, et si, pour une raison quelconque, ou même sans raison, ils désiraient ne plus figurer sur nos listes, nous les prions seulement de vouloir bien en aviser M. le Secrétaire.

Il nous a été dit que plusieurs Anciens, de *jeunes Anciens* particulièrement, demanderaient volontiers leur inscription, mais ne savent à qui s'adresser, ni comment procéder. Nous pensons avoir répondu à leur désir en faisant imprimer la feuille ci-contre. Le Secrétaire tient d'autres feuilles semblables à la disposition de ceux qui lui en feraient la demande.

Le Comité a décidé, dans sa dernière séance, que la publicité du *Bulletin* serait ouverte aux membres de toutes les Associations amicales des Frères.

Nous rappelons que l'Association se tient en dehors de toute politique.

Qui que vous soyez, venez donc à nous, chers Anciens Élèves du Pensionnat Sainte-Marie, et vous serez les bien reçus.



NOUVELLES DU PENSIONNAT

Des nouvelles de six mois ! Vous souvient-il, mes amis, qu'en bouclant la dernière chronique, la chronique de Juillet, je vous disais : « Des examens sont engagés, mais on n'en peut connaître encore le résultat. Tant mieux pour la chronique de Janvier, qui pourra débiter ainsi par l'annonce d'un brillant succès. » Eh bien, j'avais pensé juste, mes vœux se sont réalisés pleinement. Vous pouvez en juger par le tableau ci-dessous, et dire si les élèves actuels du Likès sont dignes de leurs devanciers :

Sur 21 candidats présentés au concours des Mécaniciens de la Marine, 20 ont été définitivement admis par décision ministérielle en date du 1^{er} Août 1901.

Ce sont :

En qualité d'Élève Mécanicien :

M. Joseph Le Got, de Brest.

En qualité d'Apprentis-Élèves Mécaniciens :

École de Toulon,

MM. Louis Berthou,	de Landivisiau.
Constant Le Corre,	de Baud (Morbihan).
Théophile Lozac'hmeur,	de Clohars-Carnoët.
Victor Ruault,	de Vannes (Morbihan).
Jean-Charles Le Gall,	de Quintin (Côtes-du-Nord).
Vincent Gourmelen,	de Quimper.
Hervé Didailler,	de Saint-Nic.
Henri Pringault,	de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
Jean-Marie Castel,	de Morlaix.
Émile Chevanne,	de Sarzeau (Morbihan).
Louis Floc'h,	de Châteaulin.
René Cotten,	de Quimper.
Louis Lanchès,	de Châteauneuf-du-Faou.
Alexandre Jéhanno,	de Sainte-Anne (Morbihan).

MM. François Cariou, de Tréboul.
Joseph Kerloc'h, de Saint-Pierre-Penmarc'h.

En qualité d'Apprentis-Quartiers-Maîtres :

École de Brest,

MM. Pierre Loréal, de Belle-Ile-en-Mer (Morbihan).
Ernest Le Gad, de Pont-l'Abbé.
Yves Velly, de Goulien.

D'autre part, comme le certificat d'études primaires supérieures est exigible, à partir de 1903, pour l'entrée aux Arts et Métiers, plusieurs élèves s'y sont présentés, et 4 ont été admis :

MM. Paul Trévidic, de Quimper.
Louis Donias, de Guéméné (Morbihan).
Alain Canévet, de Quimper.
Pierre Boucher, de Lorient.

Deux autres ont subi avec succès les épreuves d'admission à l'École Saint-Jean-Baptiste de la Salle, de Reims, — école d'Arts-et-Métiers, dirigée par les Frères des Écoles chrétiennes :

MM. Jules Nicol, de Morlaix, admis avec le n° 1.

Léon Le Gallo, de Quimperlé, — n° 3.

Enfin, le 23 Juillet, succès plus magnifique encore. Plusieurs centaines de braves se sont vus couronnés de lauriers : c'était la Distribution solennelle des Prix, dont Monseigneur notre Évêque avait bien voulu accepter la présidence, encore qu'il dût le lendemain présider celle de son Petit-Séminaire de Pont-Croix.

Je donne à vol... de corbeau quelques noms de lauréats :

Un Prix d'honneur, et un Livret d'épargne de 50 francs donné par un Ancien Élève, ont été décernés à

Joseph Le Got, de Brest,
admissible comme Élève-Mécanicien de la Marine
au dernier Concours.

Le Prix d'honneur fondé par l'Association Amicale des Anciens Élèves du Pensionnat Sainte-Marie en faveur de l'Élève qui a le mieux correspondu à l'éducation donnée dans l'Établissement (Statuts, art. 18), a été décerné à

Constant Le Corre, de Baud (Morbihan).

Une Médaille d'argent, un Diplôme d'Agriculture, et un Tarare donné par M. Roussin, ont été décernés à

René Trellu, de Briec.

Une Médaille de bronze, un Diplôme d'Agriculture, et un Coupe-Racine donné par l'Établissement, à

Jean-Louis Hénaff, de Penhars.

Une Médaille de bronze, un Diplôme d'Agriculture, et un Butteur donné par l'Association Amicale, à

Yves Guillerme, de Guidel (Morbihan).

Une Mention honorable et un Diplôme d'Agriculture, à

Yves Cozien, de Pleyben.

Les Médailles sont offertes par la Société des Agriculteurs de France, dont la Commission déléguée au Pensionnat a pour président M. le comte de Beaumont ; et les Diplômes d'Agriculture sont délivrés par l'Établissement aux élèves de 3^e année qui ont obtenu les $\frac{4}{5}$ des notes à l'examen subi par devant cette Commission :

Après la section, le gros du régiment.

Lauréats en :

<i>1^{re} Industrielle :</i>	{	Guillaume Larher, de Plomeur.
	{	Louis Berthou, de Morlaix.
2 ^e —		Joseph Royer, de Carhaix.
3 ^e —		Robert Marty, d'Audierne.
<i>1^{re} Classe :</i>	{	Louis Daoudal, de Pont-Aven.
	{	Louis Garrec, de Locronan.
2 ^e —		Charles Bédéric, de Quimper.
<i>1^{re} Classe agricole :</i>		Jean-Louis Hénaff, de Penhars.
2 ^e —		Thomas Colin, de Plomodiern.
3 ^e —		René Pennanéac'h, de Plonévez-Porzay.
<i>3^e Classe :</i>		Pierre Trévidic, de Quimper.
4 ^e —		Louis Scaër, de Trégunc.
5 ^e —		Jean-Yves Carval, de Cléden.
6 ^e —		Louis Chipon, de Locronan.
7 ^e —		Yves Fily, de Plogonnec.
8 ^e —		Pierre Feunteun, de Pluguffan.

Ceci se proclamait, avons-nous dit, le 23 Juillet. Puis vinrent

les vacances, les vacances interminables, semblait-il. Pourtant, voici le 16 Septembre ! Malgré l'incessante pluie, il faut rentrer en boîte et se remettre au travail pour conquérir de nouveaux lauriers.



Le 4 Octobre, advint une mémorable chose. Nous allions monter au dortoir prendre notre repos, quand le Frère Duvian-Joseph, de douce mémoire, vint nous dire de descendre à la Salle des fêtes. Et un farceur d'ajouter : « On a besoin de désinfecter les dortoirs, et pour une fois nous coucherons sur la paille ; ce n'est pas la mort ! » Donc nous dégringolons à la Salle des fêtes.

Elle était éclairée comme aux grands jours ; mais de paille, pas le plus petit morceau.

Cependant, le Frère Directeur, sans se laisser intimider par les cinq cents paires d'yeux interrogateurs qui sont fixés sur lui, se met en devoir de nous faire... une conférence. Ni plus ni moins : « Comme je vais partir pour Paris, où se tiennent les assises générales de notre Congrégation, nous dit-il avec un sans-gêne admirable et une lenteur majestueuse, j'ai voulu vous réunir pour vous donner quelques conseils au sujet de... ceci, au sujet de... » Ah ! ça, non, mais c'est drôle tout de même. Pourrait-il pas le dire demain ? Alors fallait le dire hier. Un sermon après souper. Mieux vaudrait son lit, bien sûr... Tiens, le voilà qui perd son sérieux... ta, ta, ta, il y a quelque anguille sous roche.

Soudain, le rideau se lève, le clocher de Bénodet, qui s'en est allé au ciel entraînant avec lui tout le paysage, fait place à certain M. Théola, de très convenable mine, et très amusante sur-tout.

Ce Monsieur est ventriloque parfait, musicien vraiment original, causeur agréable tout à fait, et jeune par-dessus le marché. Il nous intéressa beaucoup par ses tours, de plus fort en plus fort, ses polkas et ses valse en bouteilles, ses duos de flûte « avec le nez, avec le bouche » ; nous donnant l'illusion du bruit qui s'éteint ou du bruit qui s'éveille ; conversant avec d'invisibles interlocuteurs qui passent dans la rue, qui se promènent sur le toit ou rôdent dans la cave ; nous faisant entendre les solennelles vibrations du bourdon de Notre-Dame, ou la marche

interminable du transsibérien et même... non, c'était trop loin, le coup de sifflet de son arrivée en Chine.

A ce compte-là,
Une heure se passe
Avant qu'on se lasse,
Monsieur Théola.

Une chose qui nous frappa, peut-être plus que toutes les autres, c'est le talent avec lequel l'artiste, sans autre concours que ses deux mains, rendait, en sons de flûte à s'y méprendre, des mélodies classiques d'une réelle difficulté.

L'avenir n'est à personne..., pas même aux luthiers !



Du 6 au 10 Octobre, retraite de rentrée.

On s'étonne parfois de l'importance qu'attachent les Établissements religieux à ces saints exercices. L'expérience apprend que non seulement la formation morale, mais aussi les progrès intellectuels des élèves en dépendent. « Les habitudes religieuses, a dit un éminent critique, le souci de la perfection intérieure, l'obligation de déclarer ses fautes, entretient dans l'âme une inquiétude qui, la ramenant sans cesse en elle-même, contribue fortement à donner à l'esprit une vue nette et fine des faits moraux, et le don de les exprimer aisément et avec précision.... La dévotion s'accompagne d'un progrès intellectuel. » Il y a en effet des rapports intimes de la pureté de l'âme avec la fécondité de la vie intellectuelle.

Ils se trompent ceux qui parlent « d'enténébrés du dogme ». Une lucidité surprenante de conception procède de la paix de la conscience et de cette droiture de caractère qui a un rapport mystérieux avec la rectitude du jugement. Il n'y a pas loin de l'équilibre de nos sentiments à l'harmonie de nos pensées, et quand tout se meut avec ordre, sous l'œil de Dieu, dans la sphère de nos affections, l'on sent qu'une lumière puissante pénètre l'intelligence, multipliant ses forces et sa vigueur. Au contraire, la tiédeur et le marasme qui en est la conséquence, sont pour l'intelligence elle-même des causes de trouble et de langueur. Que d'enfants, après les plus belles espérances, s'étiolent au point de vue intellectuel, quand ils arrivent à l'adolescence,

uniquement parce que l'équilibre moral est rompu dans leur cœur et que l'esprit en reçoit le funeste contre-coup ! Le vénérable M. Olier, fondateur des Sulpiciens, disait : « Je n'ai jamais rien pu faire si je n'étais en état de grâce. »

Pardonnez-moi, mes amis, d'avoir insisté sur ce point. Qui sait ? peut-être en est-il parmi vous qui avaient besoin de ces explications. N'ai-je pas entendu quelqu'un dire à son jeune frère, actuellement au Pensionnat : « Tes notes de conduite, ça n'a pas d'importance. Pourvu que tu travailles bien, le reste.... » Le reste, mon ami, c'est ici le principal. Que faire d'une machine sans moteur ? L'esprit, quoi qu'il fasse, n'est que la machine ; la force est dans le cœur.

La retraite a été donnée aux Français par M. l'abbé Le Bayon, de nationalité française, et même bretonne ; ci-devant Jésuite, missionnaire en Chine, et zouave pontifical. Et aux Bretons, par M. l'abbé Mahé, de même nationalité, ci-devant Jésuite aussi, et combattant de 1870-71.... dans les rangs français. Je puis témoigner qu'ils ne nous ont parlé ni contre la société, ni contre la France, ni même contre la République !

Le lendemain, il nous prit envie de nous refaire les jambes. Le Frère Directeur nous accorda un demi-jour complet de congé. Quelle joie ! sept heures de liberté ! Sept heures où nous pouvions courir le monde à notre fantaisie ! Ah ! mes amis, quel entrain ce soir-là ! J'en connais qui sont rentrés avec leurs deux jambes, après avoir arpenté les routes de Plomelin, Combrit et Bénodet. Quarante kilomètres, n'est-ce pas, Messieurs les géographes ? quel est le record ?



Le 1^{er} Décembre, vive la Saint-Éloi ! Cette fête est déjà de tradition au Likès, et elle se célèbre joyeusement.

Mais la veille, mais la veille !... Le Cher Frère Cyrille-des-Anges, notre bon Frère Directeur, passe dans les classes pour nous faire ses adieux ! Quel chemin de croix, pour lui qui nous aimait tant, que ces quatorze stations, et quels regrets chez nous qui le payions si bien de retour ! Nous nous étions mis à l'aimer comme quelque chose de nous-mêmes. Il nous semblait que le Frère Cyrille c'était encore nous, tant il s'identifiait à notre vie,

tant son cœur savait battre à l'unisson du nôtre, tant notre œil était accoutumé à réjouir et reconforter notre âme de son image affectionnée. Déjà, depuis quelques jours, le Frère Duvian-Joseph nous avait quittés, emportant à Brest nos regrets et nos vœux après avoir vécu au Pensionnat vingt-deux années de dévouement.

Cher Frère Cyrille, et Cher Frère Duvian, soyez bénis pour le bien que vous nous avez fait ! Vous n'avez pas obligé des ingrats, croyez-le bien ; votre souvenir nous restera bien ancré dans le cœur, et nous tâcherons d'acquitter en prières pour vos œuvres nouvelles la dette de reconnaissance que nous avons contractée avec vous. Merci, merci !

Jadis on disait : « Le roi est mort, vive le roi ! » C'est un peu comme cela chez-nous. Les Chers Frères Cyrille et Duvian ne sont pas plus tôt partis, avec, dans leur petit sac noir, la moitié de notre cœur, qu'il nous faut offrir l'autre, officiellement du moins, au Directeur qui vient, le Cher Frère Colman-de-Jésus. C'est au 1^{er} Décembre, en effet, qu'il nous est présenté par le Cher Frère Visiteur. Notre délicieuse harmonie, comme il convient, ouvre et ferme le ban avec beaucoup de bonne volonté. On sent qu'elle est heureuse et... mal à l'aise. Elle tremble comme devant un juge, et pourtant devine un protecteur : le Cher Frère Colman-de-Jésus ne saurait oublier que, vingt-six ans déjà passés, il fut son fondateur.

Le Cher Frère Cyrille n'assistait pas à la présentation. Pensait-il, comme Jean le Précurseur : « Il faut qu'il croisse et que je diminue ? » Pas nécessaire, Cher Frère Cyrille. Notre cœur, un peu façonné sur le modèle du vôtre, est assez vaste pour permettre à notre nouveau Directeur d'y prendre une grande place, sans que nous ayons à diminuer celle qui est la vôtre, et que vous avez si bien gagnée. D'ailleurs, puisque vous restez notre voisin, nous aimons à croire qu'il n'y aura pas de Pyrénées, et que souvent vous nous ferez le plaisir de revenir parmi nous.

J'ai parlé plus haut d'offrande..... officielle. Je ne veux pas être mal compris : officielle, car des gens raisonnables, comme nous le sommes, ne se livrent qu'à bon escient ; et, même après les belles choses que nous a dites de notre nouveau Directeur le Cher Frère Visiteur, nous ne connaissions pas encore. Mais

nous commençons à connaître ; et mieux nous connaissons, plus nous aimons. C'est de bon augure.

Et la Saint-Éloi ? Bien noyée dans cette affaire ! direz-vous. Point du tout. La Saint-Éloi fut au contraire l'élément conciliateur. En effet, le soir, à 5 heures, une séance récréative très réussie vint brasser en un même sentiment de calme et de douceur les tristesses du départ et les joies de l'arrivée.



8 Décembre. — Joie sans mélange : c'est la fête de notre Mère Immaculée, c'est le *pardon* du Likès, un pardon comme au bon vieux temps : Communion fervente le matin, offices solennels tout le jour et réjouissances le soir, à 7 heures 1/2. Au théâtre, l'*Atelier de maître Éloi* et le chant de *La Saint-Éloi* qui avaient obtenu, le 1^{er} Décembre, un succès de circonstance, étaient remplacés par une pantomime : *Le chat de la mère Michel*, et une petite marche très goûtée, surtout des élèves, la *Marche des échasses*.



25 Décembre. — Noël ! à l'Enfant de la crèche. Noël ! voici le Rédempteur.

Un petit orchestre, dissimulé dans la tribune et que dirige notre excellent chef de musique, redit les joyeux chants des anges, et nos âmes, qui se sentent plus près de Dieu, en cette nuit solennelle, tressaillent d'un céleste bonheur. Quelle ineffable douceur surtout, quelles mystérieuses tendresses quand ce même Jésus que nous saluons dans la crèche vient s'unir à nous plus intimement par la sainte communion.



28 Décembre. — L'essai de l'an dernier a réussi tout à fait bien, et nous avons vacances encore cette année. Du 28 Décembre au 4 Janvier ! Vive le Frère Directeur !

Bonne année, chers Anciens, bonne santé et le paradis à la fin de vos jours !

Pas davantage. Excusez-moi, je suis pressé, au revoir, je m'en vais. Ceux qui vont... en vacances vous saluent.



VARIÉTÉS

LES LUTINS DE LESCONIL

D'entre la ronce et l'aconit,
Emerge une croix de granit,
Dominant, du haut de la dune,
L'Océan, bleui par la lune.

A minuit, au pied de la croix,
En rond, gambadent, mais sans voix,
Les farfadets aux formes vagues,
Sortis des landes et des vagues.

Et comme orchestre, nous dit-on,
Bruyamment corne un vieux triton,
Dans une coquille en spirale,
Jusques à l'aube matinale.

Mais si, près d'eux, passe un sonneur,
Il lui faut, sans mauvaise humeur,
Emboucher musette ou bombarde
Pour une gavotte égrillarde...

« Allons, sonneur, point de répit.
« Sonne, sonne, pauvre maudit,
« Tant qu'à l'horizon de la nue
« L'aube n'ait marqué sa venue. »

Ces farfadets, si pleins d'entrain,
Mènent la danse d'un tel train
Que le vaillant sonneur s'essouffle,
Blêmit et rend le dernier souffle.

Quand parut le jour, Alec-ton
Avait fauché le bas-breton,
Dont le corps, tombé de la dune,
Roule dans les flots de Neptune.

Que les gars de Plobannalec,
De Lesconil, de Guilvinec,
Accompagnés des filles d'Ève,
Recherchent Fanch-Coz par la grève ;

Et puissent leurs communs efforts
Le coucher dans le champ des morts ;
Sinon, à chaque nuit lunaire,
Il reviendra près du Calvaire...

Pleurez sur la fin du sonneur,
Victime du noir moissonneur !
Et n'allez pas dans ces parages
Mettre à l'épreuve vos courages.

Car, après le soleil couché,
Les lutins, spectres du péché,
Nombreux, reviennent sur la dune,
Danser leur ronde au clair de lune...

Celui qui m'a conté cela,
Meunier au Val du Stangala,
M'a dit passer, en Armorique,
Pour l'homme le plus véridique.

A. BOLLORÉ.



L'ANTRE DU MAUDIT

Sur l'une des côtes les plus sauvages de Bretagne, en face de l'île de Sein, et à quelques kilomètres du bourg de Lescoff, on voit encore, admirablement dissimulée par un pli de rocher, une grotte humide et sombre que les bonnes gens du pays nomment : *l'Antre du Maudit*.

Cette antre a son histoire : la voici, telle que me la raconta l'an dernier, un bon vieux pêcheur qui lui-même la tenait de son père.

Le soleil venait de disparaître au loin dans les flots ; nous étions assis côte à côte près de la grotte ; et la voix du vieillard tremblait.

« Il y a bien longtemps de cela, Monsieur, dit-il, bien longtemps, ces lieux furent habités par un malheureux enfant du village voisin. Un jour de grande tempête, le père fit naufrage, et se perdit par delà l'île que nous voyons : c'était, dit-on, un rude marin, mais aussi un homme froid, taciturne même, au regard sombre et défiant. La mère mourut aussi bientôt, de misère sans doute, et Jehan leur fils resta seul.

« Seul, et il n'avait pas dix ans, le pauvre petit !

« Durant quelques années, l'enfant vécut tant bien que mal, mangeant chez l'un, couchant chez l'autre : on avait compassion de lui. Mais son cœur, trop tôt sevré des douceurs maternelles, ne s'ouvrait point à la joie, et son caractère prit une tournure mélancolique tout à fait. Les jeux de ses camarades le laissaient indifférent, et il n'y prenait que rarement part. Il préférait aller verser des larmes sur la tombe de sa mère ; ou bien, il venait s'asseoir sur le rocher où nous sommes, et, des heures entières, il regardait avec amertume cet Océan perfide qui lui avait ravi son père et son bonheur.

« Hélas, le malheureux orphelin, il n'était pas au bout de ses peines, poursuivit le vieillard en soupirant. La charité se lasse vite, Monsieur, et les gens de Lescoff avaient, de ce temps, le cœur bien dur, à ce qu'il paraît. Peu à peu, en échange des maigres services qu'on lui rendait, on exigea de Jehan un travail

au-dessus de ses forces. Il fut injurié, malmené, souvent même poursuivi hors du village par de méchants enfants : le pauvre petit être eut bien vite compris qu'il gênait. Il passa le plus possible ses jours sur la grève, et le soir, osait à peine implorer un gîte par pitié.

« Puis ses apparitions se firent rares, très rares, et seulement à la nuit tombée. Il demandait timidement un peu de pain, qu'on n'osait tout de même pas lui refuser, et s'en allait, on ne savait où.

« Enfin, Jehan ne reparut plus.....

« Mais des voyageurs attardés prétendirent avoir vu errer quelqu'un la nuit aux environs de la pointe du Raz. Était-ce l'orphelin ? Beaucoup commençaient à regretter la vilaine façon dont ils l'avaient traité.

« N'était-ce pas plutôt l'âme tourmentée de quelque victime de la dernière tempête ?... Toujours est-il que cet être étrange s'évanouissait dès qu'on en voulait approcher.

« On disait pareillement avoir vu, dans le voisinage de Sein, un petit canot, avec une voile rouge, qui semblait aller à l'aventure dans le brouillard. D'autres disaient qu'un grand feu s'allumait sur la falaise durant les nuits froides, et qu'une forme blanche dansait autour.

« On disait beaucoup d'autres choses encore.....

« Bientôt, une superstitieuse terreur s'empara de tous les esprits. A toutes les veillées des soirs d'hiver, on parla du lutin, du « Maudit » de la pointe du Raz. Et les petits enfants ouvraient de grands yeux effrayés, en se serrant les uns contre les autres, au fond de l'âtre ; et les plus braves jeunes gens sentaient un frisson leur secouer les membres ; et nul n'aurait osé s'aventurer dans ces parages mystérieux..... »

Le vieux s'arrêta quelques instants, me regarda, comme pour juger de l'effet que produisaient sur moi ses paroles, puis il reprit :

« Ce n'était pourtant que le pauvre Jehan qui causait ces frayeurs, Monsieur. Las d'une hospitalité qu'on lui donnait de si mauvaise grâce à Lescoff, il avait fait de cette grotte, son séjour habituel : tout au fond était disposée une petite couche faite de varechs desséchés. A l'un des pans noirs du rocher se voyait un pauvre bissac et à l'autre, une petite croix de bois blanc qu'encadrait le chapelet aux grains usés, souvenir de sa mère.

« Souvent, par les grandes tempêtes surtout, il errait sur la

falaise, en proie à une vive agitation. Ses yeux brûlés de pleurs, mais d'ordinaire pourtant si doux, dont le regard mélancolique et suppliant eût attendri nos cœurs, ses yeux avaient alors des éclairs de farouche énergie ; ses joues, creuses et pâles, se contractaient et pâlissaient encore sous des frissons ininterrompus ; ses narines s'enflaient au souffle de l'ouragan qu'il respirait avec délice ; sa tête se relevait en un geste à la fois sublime et sauvage ; et ses longs cheveux châtain, que l'âpre vent rejette en arrière, retombaient en désordre sur la peau de mouton qu'il portait par-dessus ses misérables haillons.

« Vraiment alors, on eût bien pu le prendre pour un fils de la tempête, ou pour le fantôme de quelque naufragé.

« Quelquefois, il allait à la crique prochaine où se tenaient à l'ancre les barques du village. Il en détachait une audacieusement, et passait en mer la nuit, s'exerçant à lutter contre les flots, ou pêchant les quelques poissons qui, avec les racines de la côte, faisaient toute sa nourriture.

« Quelquefois aussi, il allumait un grand feu dans les rochers pour réchauffer ses membres engourdis.

« Tel était l'hôte fantastique de la pointe du Raz, le « génie malfaisant », « le Maudit », qui durant six années, fut la terreur du pays de Lescoff.

« Un jour, il régnait sur la mer une tempête effroyable. Le ciel présentait l'aspect d'une masse flottante et confuse de nuages qui se poursuivaient ou s'entrechoquaient comme dans une lutte de géants. Dans la ténébreuse profondeur de ce chaos, la lune semblait plonger par moments, comme si, au milieu d'un horrible dérangement des lois de la nature, elle avait perdu sa route, et la cherchait, épouvantée. Les vagues furieuses s'amoncelaient avec un grondement formidable, puis retombaient soudain en projetant leur âcre écume très loin au-devant d'elles : c'était une rapide succession de métamorphoses tumultueuses, d'humides montagnes changées en vallées, de vallées changées en montagnes, de sons effrayants qu'on aurait pris pour le craquement du monde.

« Rien de pareil, dit-on, ne s'est vu depuis.

« Cependant Jehan songeait, tristement assis au faite du rocher qui protégeait son gîte, et au pied duquel déferlaient en rugissant les vagues impuissantes...

« Soudain, son oreille exercée perceait des cris de détresse. Son œil interroge la mer brumeuse, et bientôt il distingue, un

peu sur sa gauche, et à moins de deux milles au large, un malheureux bateau de pêche qui vient de donner sur la roche Gaëll.

« Trois hommes vont périr, trois marins du village : encore des veuves, encore des orphelins... Oh ! non, non, ils sont trop à plaindre, ils versent trop de pleurs, les enfants qui n'ont plus de père, pense Jehan ; et sa résolution fut vite prise.

« Le port est près de là ; tout le village s'y est transporté. Jehan court, vole, arrive ; fend les groupes effrayés des villageois, passe crânement devant les marins qui tremblent, détache une barque, et lutte déjà pour prendre la grande mer avant que les spectateurs aient eu le temps de revenir de leur surprise, et de murmurer, en se signant : « C'est le Maudit ! c'est le Maudit ! »

« Que va-t-il faire ? Croit-il donc triompher du courroux de l'Océan ? Tous les yeux, agrandis par la peur, restent fixés sur lui.

« Le vaillant jeune homme manœuvre avec une indomptable énergie : trois fois sa frêle embarcation est rejetée dans la crique, et trois fois ses héroïques efforts la ramènent. Enfin, la voici hors du port : tantôt elle émerge presque entièrement de l'onde, dansant sur la crête irritée d'une vague monstrueuse ; tantôt on dirait qu'elle est ensevelie dans les profondeurs terribles de ses mouvantes vallées.

« La petite barque avance toujours.

« Mais les appels des naufragés se font plus pressants, leur barque penche à faire peur ; ils vont être engloutis. Et là-bas, tout là-bas, de l'horizon ténébreux et fantastique, accourt farouche, échevelée, une vague plus sinistre encore... Dieu tout-puissant, ils vont périr ! Et sans doute périra comme eux le secours qu'ils attendent !...

« Le flot passe. Il a passé. Déjà ses eaux, frémissantes de courroux, frappent avec fureur les roches du rivage...

« Et puis, plus rien sur la vaste mer, plus rien, sinon la brume et l'embrun, et les montagnes d'eau bouillonnante qui se poursuivent et s'entrechoquent toujours avec un bruit qui glace d'effroi.

« Et déjà l'on pensait que la mer impitoyable avait englouti ses victimes, quand reparut enfin la barque libératrice.

« Le Maudit » n'est plus seul, » crie-t-on, de toutes parts : « deux... trois... quatre, peut-être... Merci, mon Dieu, tous sont « sauvés ! »

« Peu après, l'esquif, à demi brisé, rentrait au port : les trois

marins étaient sauvés, en effet, mais... le sauveteur avait disparu.

« Et les naufragés, des larmes plein les yeux, racontèrent qu'après les avoir recueillis, et malgré les instances qu'ils avaient faites pour l'en dissuader, l'héroïque jeune homme, épuisé d'efforts, s'était précipité dans les flots en disant : « La barque fait « eau de toutes parts ; vous n'avez que le temps de regagner le « port. Vite, fuyez. A trois vous vous en tirerez ; à quatre nous « péririons. Gardez-vous pour vos enfants : votre vie est précieuse ; la mienne est inutile : je suis seul sur la terre, et nul « ne pleurera ma mort. Pourtant, je tâcherai de regagner la rive : « Dieu nous soit en aide ! Si je péris, dites à ceux qui ont maudit « l'orphelin, de ne pas maudire sa mémoire. »

— « C'était donc Jehan ? » dirent vingt voix.

— « C'était Jehan » dirent les naufragés.

« Le lendemain matin, le corps ensanglanté du jeune homme fut retrouvé sur les rochers, près de sa pauvre retraite de la pointe du Raz. Tous les gens du pays vinrent le prendre, pour le conduire à sa dernière demeure, le cimetière de Lescoff. Derrière le corps suivaient les trois marins et leurs femmes qui pleuraient, et près d'eux leurs petits enfants insoucieux.

« Jehan fut enterré près de l'église, et depuis, bien des larmes ont coulé sur sa tombe, allez, Monsieur. Jamais les fleurs n'y ont manqué non plus que les prières ; et chaque année, au jour des morts, M. le Recteur la bénit d'une façon toute spéciale, en rappelant l'émouvante histoire et le sublime dévouement de celui dont elle garde les cendres.

« Le « Maudit de Lescoff » est devenu le héros du pays, le défunt de toutes les familles, et sa mémoire est chère à tous les cœurs. Les plus fins bateaux du village ont ambitionné l'honneur de porter son nom ; et ces lieux où nous sommes, hantés par son souvenir, sont devenus presque un sanctuaire, et le rendez-vous préféré des jeunes gens. »

La lune, qui s'était levée sur nos têtes, auréolait d'une lumière mystérieuse la grotte dont je ne pouvais détacher mes yeux.

Le vieillard se leva. Je le suivis. Mes pleurs avaient coulé plus d'une fois, pendant qu'il parlait.

EM. FOCERRE.

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES
DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE
A QUIMPER

Approuvée par Arrêté préfectoral du 28 Juillet 1899.

BULLETIN SEMESTRIEL

1^{er} JUILLET 1902



QUIMPER

IMPRIMERIE ARSÈNE DE KERANGAL

18 — RUE DES BOUCHERIES — 18

STATUTS

VOTÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUILLET 1889

Approuvés par Arrêté préfectoral du 28 Juillet 1899.

Association. — Son objet.

Art. 1. — Il est fondé une Association amicale entre les Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper, qui adhèrent aux présents statuts.

Art. 2. — Elle se compose de membres bienfaiteurs, honoraires et actifs.

Art. 3. — Sont membres bienfaiteurs, les personnes dont l'annuité est de 10 francs au minimum. Sont membres actifs, les Anciens Elèves ayant adhéré au règlement. Pourront être membres honoraires : MM. les Aumôniers, les anciens Professeurs du Pensionnat et MM. les Présidents des Associations Amicales.

Art. 4. — L'Association a pour but :

1° De resserrer les liens d'affection qui unissent les Anciens Elèves à leurs anciens Maîtres ;

2° D'étendre et d'entretenir les relations amicales existant entre les Anciens Elèves du Pensionnat ;

3° D'exercer une sorte de patronage sur les Elèves à leur sortie de l'Etablissement en leur facilitant le choix d'une carrière ou en les aidant dans la profession qu'ils ont embrassée ;

4° De soutenir les anciens condisciples atteints par des revers de fortune, spécialement en accordant à leurs enfants des bourses ou demi-bourses au Pensionnat. Tout Ancien Elève du Pensionnat est admis, sur sa demande, dans l'Association amicale ; cependant les mineurs devront justifier du consentement de leurs parents ou tuteurs.

Administration.

Art. 5. — L'Association est régie par un Comité de 20 membres, en résidence à Quimper ou dans les communes voisines.

Les séances se tiendront au Pensionnat.

Art. 6. — Le Comité est nommé en Assemblée générale et se renouvelle par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles.

Art. 7. — L'élection du Comité se fait au premier tour de scrutin, à la majorité absolue des suffrages, et si un second tour est nécessaire, à la majorité relative.

Art. 8. — Le Comité choisit son Président, ses Vice-Présidents, ses Secrétaires, son Trésorier. — Le cher Frère Directeur du Pensionnat est de droit Président d'honneur.

Art. 9. — Le Comité fixe les frais d'administration, vote et distribue les secours, accorde les bourses, approuve les comptes du Trésorier, convoque les Assemblées générales, statue sur les cas de non admission ou de radiation, que pourrait encourir tout candidat ou sociétaire indigne, et généralement prend toutes les décisions et fait tous actes entrant dans le but de l'Association.

Enfin, chaque année, il devra présenter un compte-rendu de sa gestion.

Art. 10. — Le Comité pourra nommer un membre correspondant pour chaque centre important en dehors de Quimper.

Assemblées générales.

Art. 11. — Chaque année, l'Association se réunit en Assemblée générale au Pensionnat, à Quimper, pour procéder au renouvellement du Comité,

examiner les différentes communications qui lui sont faites, entendre les rapports du Secrétaire et du Trésorier, et modifier, s'il y a lieu, les statuts.

Art. 12. — L'Assemblée générale sera suivie d'un banquet.

Les membres seront prévenus par lettre du jour de la réunion et informés du montant de la cotisation pour le banquet.

Art. 13. — Le jour de l'Assemblée générale, une messe sera célébrée dans la chapelle du Pensionnat pour le repos de l'âme des anciens maîtres et élèves décédés.

Caisse de l'Association.

Art. 14. — La cotisation annuelle, pour faire partie de l'Association, est fixée à 5 francs. Les Sociétaires appartenant aux ordres religieux en sont dispensés.

Art. 15. — Les versements devront être effectués, du 1^{er} Mars au 1^{er} Juin de chaque année, soit au Frère Procureur, soit au Trésorier de l'Association.

Art. 16. — Tout ancien Elève, en adhérant à l'Association, est prié de verser immédiatement sa cotisation.

Art. 17. — L'Association accepte les dons manuels qui pourraient lui être faits.

Distribution des prix fondés par l'Association.

Art. 18. — Les prix des Anciens Elèves pour l'Industrie et l'Agriculture, seront décernés, chaque année, à l'élève du Cours spécial et à celui du Cours d'Agriculture qui, par leurs habitudes de travail, leur bonne conduite, leur caractère, auront le mieux correspondu à l'éducation donnée au Pensionnat.

Art. 19. — Le Comité, suivant ses ressources, pourra étendre cette faveur aux élèves des trois premières classes.

Art. 20. — Le Comité déterminera, avec le Cher Frère Directeur, l'ouvrage à donner en prix.

Le nom du lauréat et la mention : « *Prix fondé par l'Association amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper,* » seront inscrits sur la couverture de chaque volume.

Dispositions générales.

Art. 21. — Le Comité détermine lui-même les conditions d'administration intérieure, et en général, tout ce qui est propre à assurer le bon fonctionnement de l'Association.

Art. 22. — Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite, soit au banquet, soit dans les autres réunions de l'Association.

De la dissolution de la Société.

La dissolution de la Société ne pourra être prononcée que dans une Assemblée générale réunissant au moins les trois quarts des membres composant l'Association, et à la majorité des membres présents.

Dans ce cas, les Associés nommeront, dans les formes prévues pour la nomination du Comité d'administration, un comité de liquidation qui sera appelé à décider de la destination à donner au fonds social.

Dans tous les cas, la demande de dissolution devra être formulée et motivée par une demande écrite, signée au moins du quart des membres inscrits, déposée et soumise au Comité en fonction, deux mois avant l'époque de la plus prochaine Assemblée générale annuelle. Le Comité examinera la proposition et devra en faire son rapport à cette Assemblée générale.

Lu et adopté en Assemblée générale, le 7 Juillet 1889.

BULLETIN
DE
L'ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE
QUIMPER

Assemblée générale du 4 Mai 1902.

Élections législatives le 27 Avril. Le 11 Mai, scrutin de ballottage. Le 4 paraît donc le jour propice pour notre réunion, et c'est le 4 Mai que l'on choisit. Va pour le 4 Mai !

J'ai eu du plaisir ce jour-là ; mais ce jourd'hui je suis sur la sellette. Les fêtes à distance n'ont plus guère de parfum et les comptes-rendus n'ont jamais été de mon goût.

N'y aurait-il personne parmi vous, bons amis, qui se sentît la vocation des comptes-rendus ? — Enfin, pour cette fois encore, il faut me résigner. Si mon récit vous paraît maussade, ne croyez pas que la fête le fût, mais seulement que mon esprit l'est, en ce quart d'heure de Rabelais. La fête, au contraire, fut charmante :

A 9 heures, messe pour les associés défunts, dite par M. l'abbé Cogneau, élève au Pensionnat Sainte-Marie, avant d'être directeur au Grand-Séminaire.

A l'Évangile, M. le chanoine Rossi, ancien élève lui aussi, monte en chaire. D'abord, il proteste contre cette légende qui veut que la reconnaissance soit remontée au ciel pour être trop oubliée chez nous, et il salue avec joie, avec fierté les Anciens qui sont venus librement témoigner à leurs anciens Maîtres qu'ils n'oublient pas les soins dont ils furent entourés par eux. Puis il parle des effets de l'éducation chrétienne, différents suivant les dispositions des âmes qui la reçoivent, mais toujours

profonds ; et termine en souhaitant aux Anciens de vivre si bien qu'ils puissent toujours dire aux jeunes : Suivez-nous !

Durant la messe, les élèves chantent à l'unisson quelques beaux cantiques qui remuent profondément nos âmes, et prient avec nous pour les membres vivants et les membres défunts de l'Association.

A 10 heures, nous descendons à la salle des fêtes. Vous la connaissez tous, n'est-ce pas, la salle des fêtes du Likès ? Faut-il vous dire que je l'aime presque autant que la chapelle ? Si je ne craignais de passer pour païen, je dirais même que je l'aime davantage. C'est chaque fois un plaisir nouveau pour moi que d'y descendre. Nulle part on n'y est mieux pour rêver de moyen-âge. Mon imagination la peuple tantôt de moines austères qui défilent lentement, le capuchon rabattu sur les yeux, en psalmodiant quelque hymne sacrée ; et tantôt de bouillants chevaliers, de nobles châtelaines et de pages à boucles dorées, avec un cliquetis d'armes et des chocs de boucliers, ou bien encore des chants de troubadours ou de barde que guide la vielle ou la harpe.

A 10 heures donc, nous descendons à la salle des fêtes. Ni châtelain ni châtelaine, ni bardes ni troubadours cette fois, mais bien des vielles et des harpes toutes modernes, une fanfare organisée dans les règles, qui salue notre entrée de vigoureux accents. Un jeune élève, un ancien de demain, s'avance pour nous souhaiter en ces termes la bienvenue :

MESSIEURS ET CHERS ANCIENS,

Au nom de mes jeunes camarades du Pensionnat Sainte-Marie, je vous souhaite à tous : Bonne fête !

Jouissez librement du plaisir de vous retrouver dans ce berceau de vos jeunes années, et croyez bien que nous saurons partager votre bonheur.

Volontiers, nous vous ferions plus souvent, dans nos salles et nos cours, la petite place qu'y vient chercher en ce jour votre amitié reconnaissante. Du moins pouvons-nous vous dire, Messieurs, que le jour de votre réunion générale est un beau jour dans notre année. Encore que nous ne puissions être entièrement des vôtres, il y a — et nous sentons — comme un rayonnement de votre fête sur nos cœurs ; de sorte que, en un sens, c'est aujourd'hui notre fête à tous, les jeunes et les vieux.

Messieurs et chers Anciens, j'ai dit les bons sentiments qui

nous animent à votre endroit, et je voudrais m'arrêter ici. Mais on m'a trop recommandé de dire autre chose pour que je puisse me taire. Je vous prierai donc de rappeler à Monsieur votre Président qu'il nous a obtenu du Frère Directeur, l'an dernier, certaine faveur dont nous nous souvenons encore, et que nous voudrions bien voir renouveler. Le Frère Colman, notre nouveau et très aimable Directeur, vous exaucera sans doute, tout comme le vénéré et toujours aimé Frère Cyrille. Faites-en l'essai, s'il vous plaît.

Nous vous en remercions d'avance, et nous redisons avec joie : Bonne fête aux Anciens ! Vivent les Anciens !

Et le Président répond :

MON JEUNE AMI,

Au nom de tous les Anciens je vous remercie du fond du cœur des bonnes paroles que vous venez de nous adresser.

C'est véritablement une fête pour nous, vos aînés, que de nous retrouver, chaque année, dans ce vieux Likès. Il est loin ce temps, où écoliers, comme vous, nous étions dressés au travail par ces bons Frères. Après avoir été nos maîtres, ils sont restés nos amis et demeurent nos modèles.

Nous ne saurions trop, mes chers enfants, vous encourager à ne rien négliger dans vos études. Que votre ardeur soit toujours grande et votre émulation soutenue !

Vos professeurs vous le diront comme nous : toute carrière, quelle qu'elle soit, est difficile à aborder, plus difficile à parcourir avec succès. Pour une place vacante, cent candidats se présentent.

Pour se faire une situation il vous faudra travailler avec persévérance, plus que cela, avec opiniâtreté.

L'entêtement est, de nos jours, une qualité ; il n'a jamais fait défaut chez le Breton : c'est la marque des races fortes, qui ne veulent pas mourir. Le Breton sait ce qu'il veut et il est rare qu'il n'arrive pas à ce qu'il a voulu.

Dans ce travail en vue de votre avenir, vous trouverez non seulement votre bonheur personnel, mais vous procurerez aussi celui de notre chère Patrie ; elle a de plus en plus besoin d'hommes dévoués, intelligents et laborieux.

Courage, mes chers enfants, et que Dieu vous soutienne !

Malgré mon apologie du travail, je ne saurais cependant l'oublier, la corde d'un arc, trop longtemps tendue, finit par se rompre. Le T. C. F. Colman a saisi l'allusion. Aussi ajoutera-t-il à l'amnistie plénière que je sollicite, une promenade. Je ne doute pas de sa bienveillance à votre égard et de son désir d'être agréable à vos anciens, et je remercie par avance votre aimable Directeur, en l'assurant, en retour, de notre plus respectueuse sympathie.

Point n'est besoin de dire qu'ainsi pris à parti, le Frère Directeur s'exécute. Il faut même lui rendre cette justice qu'il le fait de bonne grâce.

Un petit air de musique, les jeunes sortent, et M. le Président ouvre en ces termes les solennelles assises de notre société :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Depuis notre dernière assemblée générale, des changements importants ont eu lieu à Sainte-Marie :

Le bien Cher Frère Cyrille a été nommé pro-visiteur du district de Quimper, et le dévoué collaborateur du Conseil d'administration de l'Amicale est devenu Directeur à Brest.

Avec ses regrets, l'assemblée des Anciens leur offre le plus généreux tribut d'éloges auxquels ils ont droit et les assure de la gratitude de chacun ; mais, grâce à Dieu, le dévouement et la vertu sont deux qualités si répandues dans l'Institut de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, que nous retrouvons dans le Frère Colman un autre Frère Cyrille.

Le Frère Colman n'est, d'ailleurs, pas un étranger pour nous. En 1870, il arrivait au Pensionnat, et après des débuts ordinaires dans les classes inférieures, il était, en 1887, désigné pour être Sous-Directeur. Quatre ans plus tard, il était nommé Directeur à Saint-Brieuc, où les regrets qu'il a laissés derrière lui sont le plus éloquent éloge de sa bonté et de son rare mérite. A son esprit d'initiative, le Pensionnat est redevable de cette musique, dont le concours dévoué et si apprécié rehausse l'éclat de nos fêtes intimes et de nos processions.

Soyez, mon Très Cher Frère, le bienvenu parmi nous, et agréez le titre de Président d'honneur du Comité de l'Amicale. Nous vous en serons reconnaissants.

Maintenant, Messieurs, que vous dirai-je de notre Association, si ce n'est que j'ai la joie de constater qu'elle est de plus en plus prospère et qu'il y a plus de régularité dans le versement des cotisations.

J'avais fait appel à votre esprit de confraternité et de mutuelle assistance. Vous m'avez compris et je veux vous en exprimer toute ma reconnaissance. Neuf enfants sont, en effet, patronnés par notre Amicale et reçoivent dans cet Etablissement une éducation fortement chrétienne en même temps qu'une instruction solide.

Je vous le répète, accueillez avec votre bonté ordinaire nos camarades qui se font les zélés agents de notre Association, et que l'étoile de notre blason, symbole de la *Charité*, notre devise, guide vos pas au milieu des embûches de la franc-maçonnerie.

Nos efforts devront se porter sur le recrutement des élèves de Sainte-Marie : c'est ici que nous avons appris à aimer Dieu et à chérir la France.

On représente souvent nos écoles comme des foyers d'igno-

rance et d'obscurantisme. Permettez-moi de vous donner le résultat des derniers examens de nos jeunes camarades.

Sur 21 candidats à l'Ecole des Mécaniciens de la Flotte, 20 ont été reçus.

Le Pensionnat présentait 2 élèves à l'école des Arts et Métiers de Reims. Tous deux ont été reçus. Le n° 1 du concours est l'un des deux.

De plus, 4 ont obtenu le certificat primaire supérieur ; 8 sont entrés aux Postes et Télégraphes et deux au service des Agents-Voyers. Ces deux derniers sont classés nos 1 et 2.

C'est magnifique ! Qui donc s'en étonne ?

Ce qui se passe ici, Messieurs, se retrouve dans toutes les écoles de l'Institut. Aussi, Messieurs, faites aimer les Frères autour de vous, montrez ce qu'ils sont ; soyez les défenseurs de Dieu et vous serez les défenseurs de la France. Dans nos écoles on n'apprend pas à traiter de *loque* le drapeau national. Nous l'aimons, nous le respectons, nous abritons de ses plis le saint Tabernacle, confondant dans un même sentiment d'amour filial, Dieu et la France, la Religion et la Patrie !

Vive Dieu, mes chers Camarades !

Vive la France !

Le Cher Frère Directeur répond en quelques mots aux flatteuses paroles de M. le Président, et le remercie notamment du titre qui lui est offert et qu'il est fier d'accepter.

La parole est ensuite donnée à M. le Trésorier, qui fait connaître l'état de la caisse :

En caisse au 31 Décembre 1900.	1.040 f. 80 c.
Cotisations de l'année 1901	868 »
Produit des annonces.	133 55

TOTAL DE L'ACTIF. 2.042 f. 35 c.

Entretien des enfants patronnés	501 f. 05 c.
Note des imprimés	328 »
Frais généraux (correspondance, banquet, reliquaire).	291 45
Prix d'honneur	25 »

TOTAL DU PASSIF. 1.145 f. 50 c.

En caisse au 31 Décembre 1901.	<u>896 f. 85 c.</u>
--	---------------------

Les cotisations sont rentrées plus nombreuses ; aussi l'Amicale a-t-elle pu patronner deux élèves de plus. Quelques-uns de nos amis ont fait du zèle pour recruter de nouveaux membres.

Encore quelques efforts, il en reste et de bons qui entreraient volontiers dans nos rangs, mais qui ne savent comment s'y prendre. Aidons-les. Il suffit d'envoyer son adhésion à M. Charles Lorit, Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper.

On passe ensuite à l'élection pour le renouvellement du bureau.

Les membres sortants étaient pour 1902 : MM. *Le Roux, Louis ; Riou, Hervé ; Le Roux, H. ; Salaün, Jean ; Trévidic, Alex.*, et *Nédélec, Jean-Marie*.

Tous sont réélus et acclamés.

Il est 11 h. 25. La séance est levée, et l'on sort prendre l'air et bavarder un brin.

Le temps est à l'orage, et la pluie, qui nous menaçait depuis le matin, tombe assez abondante. Force est de rester sous les préaux ou dans l'atelier.

A 11 h. 3/4, alerte ! Sa Grandeur Mgr Dubillard fait son entrée au Pensionnat ; nous avions craint que les fatigues de la tournée de Confirmation empêchassent notre Président d'honneur d'être de la fête ; il n'en a rien été ; aussi, bien vite, on se rapproche pour serrer la main de Monseigneur, qui a un bon sourire et un mot aimable pour chacun.

C'est l'heure des agapes. Chacun prend sa place à l'avenant, fait connaissance avec les voisins, et progressivement s'anime la salle tout entière. Au dessert, M. Bolloré se lève et porte le toast suivant :

MONSEIGNEUR,

En vous offrant l'hommage de notre respect filial, nous sommes heureux de vous exprimer toute notre reconnaissance pour le nouveau témoignage d'intérêt que vous accordez aujourd'hui à notre Association.

Votre présence au milieu de nous, ne nous étonne pas, Monseigneur : vous aimez à faire plaisir à tous, et surtout à vos chers enfants de Sainte-Marie.

Nous aurions désiré voir à vos côtés notre prédicateur M. le chanoine Rossi ; mais il a dû se rendre à sa réunion mensuelle des ouvriers.

Vous me permettrez, Messieurs, de dire bien haut ce que vous pensez tout bas, la joie d'exprimer chaque année nos sentiments pour nos vieux Maîtres et rendre justice à ces vaillants éducateurs de la jeunesse catholique, à ces soldats du Devoir, aussi méritants que modestes.

L'orage gronde sur vous, Frères ! mais, ne craignez rien !..... Dieu est encore le maître, le poète l'a dit : « Il parle et dans la poudre il les fait tous rentrer ». Il ne permettra pas qu'une main criminelle s'appesantisse sur vous !

Plein de confiance en l'avenir, je bois au vénéré Pasteur du diocèse !

Au Très Honoré Frère Gabriel-Marie, supérieur général, et à tous les Chers Frères, mais plus spécialement au nouveau Frère Directeur de Sainte-Marie, le digne successeur des Charlemagne, des Dagobert et des Cyrille ! C'est un vieil ami qui nous revient, et je suis le fidèle interprète de tous nos camarades de l'Amicale en lui souhaitant un long séjour à la tête de ce beau Pensionnat.

A MM. Rustuel et Guiguen, président et vice-président de l'Amicale de Lorient ; enfin, Messieurs, à vous tous !

N'oublions pas nos grandes amours : A la France ! Au Drapeau !!!

Le Frère Directeur salue les Anciens, dont plusieurs furent ses élèves ; c'est un fidèle du vieux Likès, et un dévoué du nouveau ; il n'a qu'un désir : prodiguer ses dernières années dans le milieu qui bénéficia si largement des premières.

M. Rustuel, président de l'Amicale lorientaise, porte la santé des Associations sœurs de Quimper et de Lorient.

Enfin, Monseigneur daigne prendre la parole : C'est un père qui parle à de dociles enfants. Partant de l'éloquent exemple que lui offre notre pacifique et cordiale réunion, Sa Grandeur montre que le bonheur se trouve dans la paix, et dans la paix seulement.

Les dépêches ont aussi leur tour et sont acclamées de la même façon.

De Paris. — Le Supérieur Général est de cœur avec vous et prie Dieu de combler tous vos désirs.

FRÈRE GABRIEL-MARIE.

De Nantes. — Association de la Madeleine, elle-même en fête, ses meilleurs vœux à sa sœur quimpéroise.

ROYER, *président.*

De Reims. — Souvenir cordial et vœux de bonne fête des Rémois aux amis de Quimper.

DUVAL, *président.*

De Bordeaux. — Nos cœurs se rencontrent malgré l'éloignement. Bonne journée. Vivat pour les Frères et leurs amis de Quimper !

ELIE BERNAT, *président.*

De Rodez. — Aux vaillants amis bretons, souhaitons brillante fête et offrons assurance d'ardente sympathie.

CABLAT, *président.*

De Nantes. — Toujours cordialement unis aux amis quimpérois.
DELAHAYE, *président*.

D'Audierne. — Impossible d'assister à la réunion des Anciens Elèves. Regrets sincères.
Docteur MÉROP.

Saint-Méloir-des-Ondes. — Bonne fête aux Anciens. Impossible d'être à Quimper sinon par la pensée et par le cœur.
FRÈRE CLODOALD-MARIE.

Le Frère Dosithée-Marie, assistant du Supérieur Général, élève du Likès en 1852 et 53, envoie son religieux souvenir à ses anciens maîtres les Chers Frères Capréole et Diogènes, ainsi qu'à M. le Président et aux membres de l'Amicale.

M. l'abbé Kergoat, recteur de Saint-Hernin, exprime son regret de ne pouvoir assister à la Réunion, ses sentiments dévoués pour l'Amicale... et sa cotisation.

M. l'abbé Le Séac'h, vicaire à Guilligomarc'h, fait de même.

M. J. Salaün, après avoir envoyé son adhésion, se voit retenu par une douloureuse circonstance. Ce jour même, l'on enterre son cousin, M. Arquié, agent-voyer, à Kerfeunteun. Il nous prie de l'excuser près de nos amis.

Le Cher Frère Duvian-Joseph, directeur à Brest, n'oublie pas qu'il fut l'un des inspirateurs et des soutiens de notre Association. Ne pouvant, pour la première fois, assister à notre réunion, il nous envoie l'assurance que sa pensée est avec nous. Il ajoute ce bon conseil : « Rajeunissez aujourd'hui vos cœurs ; vos bras seront plus vigoureux demain. »

Enfin, MM. Yves Pansart, quartier-maître mécanicien à bord du *Fleurus*, et Joseph Le Berre, à Neulliac (Morbihan), envoient leurs regrets de ne pouvoir assister, comme l'an dernier, à notre fête.

Il est 2 heures déjà au sortir de table.

Nous nous groupons sur la cour des moyens, et les élèves actuels du Pensionnat défilent crânement devant nous, drapeau et musique en tête. Puis l'on se sépare, en se souhaitant mutuellement tout ce que peuvent se souhaiter de bons amis.

Cette année n'a pas eu lieu à la salle des fêtes la séance récréative habituelle. Ça été une petite déception pour quelques-uns, et nos maîtres eux-mêmes en étaient bien ennuyés, mais les artistes sur lesquels ils avaient compté firent défaut à la dernière heure. On se dédommagera l'an prochain.



CHRONIQUE DU PENSIONNAT

Cette année, nous avons eu un congé de huit jours pleins, au nouvel an. Aussi nous rentrons le 4, animés d'une ardeur nouvelle. Le temps est frais, mais les cœurs sont chauds. Quelle besogne nous allons dévorer !

Je crois que si la mort vient bientôt pour les écoles libres, le Likès mourra d'une belle mort. Voici, pour ce qui nous concerne, le résultat du concours des 8 et 9 Novembre pour les Postes et Télégraphes. Le résultat en vient d'être connu : 3.000 candidats, 752 admis, dont 8 du Pensionnat Sainte-Marie, à savoir :

Bernard, Daniel,	de Clédén-Cap-Sizun.
Berthou, Charles,	de Brest.
Canévet, Henri,	de Brest.
Célanire, Eugène,	de Landerneau.
Drézen, Henri,	de Pont-l'Abbé.
Ezanno, Jean-Marie,	d'Étel.
Moulin, Joseph,	de Crozon.
Quentel, Jules,	de Lambézellec.



Le 14 Janvier, au soir, au lieu de nous rendre sur la cour de récréation comme de coutume à 4 h. 1/2, nous descendons à la salle des fêtes. Des engagements déjà vieux avaient été pris avec la tournée *La Passion*, et nous allons jouir d'une représentation que le programme annonce sans égale. En l'absence de Monseigneur, M. le chanoine Toulemont préside. A ses côtés, MM. les chanoines Rossi, Rospars, Bourlé, MM. les Aumôniers et quelques invités. Le rideau se lève, les scènes se succèdent. Pilate, Caïphe, Jésus, Madeleine, intéressent à titres divers. Les autres

sont plutôt des figurants. Les paysages de Judée ressemblent trop aux paysages que nous avons journellement sous les yeux ; les chants sont maigres, et le fameux *Hosanna* de Faure complètement éraillé. D'aucuns disaient que la pièce pseudo-sacrée devrait s'intituler « Madeleine » et non « La Passion ». En somme, l'impression qui en est restée est plutôt défavorable. Mais chat échaudé craint l'eau froide. Les Parisiens ont tort de se payer la tête des pauvres gens de province. Il n'est pas probable que d'ici longtemps, le Likès Sainte-Marie soit dupé par une « tournée » quelconque. Nous ferons mieux dans quelques jours ; nous essayerons du moins. Il n'est bruit, en effet, dans tout le monastère, que d'une grande pièce que l'on monte — une pièce inédite, éclosée chez nous — et qui doit paraître révolutionner la scène likésienne. Attendons !



20 Janvier. — Monseigneur vient recevoir nos vœux de bonne année et nous offrir les siens. Comme étrennes nous lui promettons nos prières, et lui nous donne sa bénédiction et une belle promenade que nous prenons le lendemain.



Dès les premiers jours de Février, on peut lire dans Quimper-Corentin, aux vitrines amies du Likès, l'alléchante annonce qui suit :

PENSIONNAT SAINTE-MARIE

MARDI 11 FÉVRIER

SOLDATS DU CHRIST !

Grand drame inédit en 3 actes et 6 tableaux

mêlés de chants,

PAR Un Frère des Écoles Chrétiennes (Professeur au Pensionnat)

La répétition générale du dimanche 9, à laquelle assistent les élèves, est bien réussie. Enfin, voici le grand jour, mardi 11 Février, Sa Grandeur Mgr Dubillard préside. Un acteur se présente, qui salue le Président et lui fait hommage de l'œuvre nouvelle. Quelques coups de clochette, et le rideau se lève.

Nous sommes dans les catacombes, à Nicomédie, résidence ordinaire de l'empereur Dioclétien à la fin du III^e siècle. Quelques torches et une lampe antique éclairent la scène. A droite, au milieu des tombeaux, Nicostrate, le gardien, achève une inscription. A gauche, Zoé, son jeune fils transcrit les saintes Écritures sur l'autel d'un martyr ; et des chants pleins de suavité viennent, d'une chapelle voisine, envelopper la scène d'une atmosphère mystérieuse. Ce pendant que des chrétiens armés de torches défilent dans la galerie sombre du fond. Peu à peu la scène s'anime : Pancrace et Tiburce, jeunes Romains de passage à Nicomédie, viennent faire une dernière prière sur le tombeau du martyr Quintilien, père de Pancrace. Des soldats chrétiens, Maurice, Marcel, Victor, puis Adrien, s'entretiennent des bruits de persécution prochaine. Georges, le vaillant chef de la légion de Cappadoce, a été mandé à Nicomédie. Pourquoi ? On dit que va se réunir le conseil de l'Empire. Georges en fait partie, malgré sa jeunesse ; il doit à Dioclétien et à ses services cette faveur signalée. Osera-t-il défendre le Christ contre Dioclétien, qui l'a comblé de bienfaits et d'honneurs ? Georges est arrivé à Nicomédie. Il vient aux catacombes accompagné de son jeune frère Albertus et de Dorothee, chef de la garde prétorienne. S'il doit beaucoup à l'empereur, il doit plus encore à son Dieu. Il saura s'en souvenir. Et tous entonnent le « *Je suis chrétien* » qui produit un très émouvant effet. Ce premier acte, plein de calme et de résignation malgré l'angoisse qui saisit tous les cœurs, devait se terminer par la prière. Georges s'est rendu près de l'empereur. Albertus et Pancrace ont chanté leurs craintes et leur confiance en Dieu. Anthime, l'évêque de Nicomédie, arrive en bénissant, et la prière du Seigneur et les invocations à la Vierge, reine des confesseurs et des martyrs, s'élèvent ardentes vers le ciel.

Le 2^e acte, premier tableau, nous transporte au palais impérial, dans la salle du Conseil somptueusement ornée : Dioclétien, l'empereur, Galérius, César pour les provinces du Danube, Symmaque, grand-prêtre des dieux, Hiérocès, préfet du prétoire, Fulvius, envoyé de Maximien, le César de Rome, Anatole et Protote, sénateurs, Georges, etc., sont là, animés de sentiments divers. Dioclétien indécis. Galérius, méchant et haineux, décidé à tout

faire pour se débarrasser des chrétiens dont la fidélité à l'empereur le gêne pour arriver à l'empire. Symmaque, chargé de présenter la défense des dieux, fait preuve de grande modération. Hiérocès, l'âme damnée de Galérius, est encore plus violent que son maître. C'est lui qui a noué l'intrigue, c'est lui qui arrachera l'édit persécuteur. Anatole et Protole sont sans préventions et cherchent à s'éclairer. Georges c'est le héros, le confesseur généreux dont la jeunesse charme et qui produit l'admiration par sa mâle éloquence et ses nobles sentiments...

Tagès, chef des Aruspices, a consulté l'oracle d'Apollon et l'oracle ne répond pas. « Les justes qui sont sur la terre l'empêchent de parler. » — « Ne voyez-vous pas, s'écrie Hiérocès, que ces prétendus justes ce sont les chrétiens ? L'oracle les appelle ainsi par dérision du nom qu'ils se donnent eux-mêmes. Hâtons-nous, hâtons-nous de détourner les effets de la céleste colère en punissant les sacrilèges ennemis des dieux. » Dioclétien ne se décide pas encore. La belle défense de Georges l'a fortement ébranlé. Il souffre visiblement. Mais l'inférieur génie de Hiérocès a tout prévu. Ses esclaves ont reçu l'ordre de brûler le temple de la Victoire, temple cher entre tous ; et soudain Proculus, leur chef, se précipite au milieu de la salle du Conseil en criant vengeance ! Le feu est au temple de la Victoire et les incendiaires, ce sont les chrétiens !... L'édit de persécution est proclamé.

Au 2^{me} tableau, Georges est dans la prison du prétoire. Il reçoit la visite de ses amis et d'Albertus, son frère. Tout naturellement ils s'entretiennent de l'avenir de l'Église et du sort des chrétiens.

Georges prie Albertus de fuir à Rome avec Pancrace, dont la noble mère, Lucina, aura désormais deux orphelins à bénir et à garder pour le ciel...

Deux licteurs se présentent, qui citent Georges à comparaître devant le tribunal de Dioclétien, et le rideau tombe sur les touchants adieux des amis chrétiens.

Comment résumer en quelques lignes le vaste 3^{me} acte, si palpitant d'intérêt ?

Le premier tableau est la reconstitution saisissante du jugement des martyrs. L'empereur est sur un trône d'or élevé ; à ses côtés, les aigles et les licteurs ; derrière, des gardes nombreux. En face du tribunal, Georges, dans une pose pleine de noble fierté et de céleste résignation. A ses côtés, des prêtres des idoles et des esclaves avec de l'encens ; derrière, des gardes. Toute la scène, qui représente une cour du prétoire, et les galeries qui courent sur les murs, sont pleines de spectateurs, parmi lesquels des chrétiens et des prêtres venus pour le dernier adieu et la dernière bénédiction.

Les réponses du généreux confesseur sont si pleines de dignité chrétienne et de sainte audace, qu'elles excitent l'enthousiasme et arrachent souvent des larmes d'admiration ou d'attendrissement. Rien ne peut faire fléchir sa foi au Christ ; il est condamné aux plus cruels supplices, et Hiéroclès est chargé de l'exécution de la sentence.

Les supplices sont impuissants ; le ciel intervient manifestement, et Georges est de nouveau jeté en prison. Albertus vient l'y rejoindre : il a déchiré l'édit tyrannique et a réclamé de l'empereur lui-même la faveur de mourir avec son frère.

Le deuxième tableau nous montre la prison du prétoire après les premiers supplices. Georges est à genoux, en extase. Une céleste lumière l'environne et le transfigure pendant que les anges chantent la délivrance prochaine. Albertus vient s'agenouiller près de lui. L'extase finie, les deux frères s'encouragent à souffrir : aujourd'hui le combat, demain la récompense. Ensemble pour l'Éternité, oh ! quel bonheur ! Déjà leur héroïsme produit ses effets. Des gardes se convertissent. Dorothee vient apprendre à Georges qu'Anatole et Protole sont sur le point d'embrasser la vraie foi, et Léor, le jeune fils d'un favori d'Auguste, veut mourir avec Albertus. Anthime peut pénétrer jusqu'à la prison des martyrs pour leur apporter les suprêmes consolations.

Dioclétien tente un dernier effort ; il ne dédaigne pas de quitter son palais pour descendre jusqu'au sombre cachot de Georges, qu'il est surpris de trouver sans trace aucune des affreuses blessures dont les supplices avaient couvert son corps. « Par la

puissance de mon Dieu, dit le martyr, mes plaies se sont fermées, ma chair a refleurì. » Promesses, menaces, tout est inutile.

Cependant, Georges hésite soudain, et demande qu'on le conduise au temple des dieux. « Et tu y sacrifieras ? » — « Le ciel m'inspirera ce que j'y devrai faire. »

Albertus suit son frère : c'est le dénouement... Bientôt des gardes arrivent effarés, qui racontent comment Georges, d'un signe de croix, a terrassé les dieux et brisé leurs idoles. Puis viennent Dorothee, Maurice, Marcel, Victor, Pancrace et les autres amis des martyrs, qui achèvent le récit. Georges et Albertus gisent l'un près de l'autre au temple de Jupiter, leurs corps du moins ; leur âme est allée cueillir la palme au ciel.

Maurice est nommé chef de la légion thébaine, Victor est envoyé en Gaule, Marcel en Mauritanie, etc... Le geôlier qui a « vu le ciel descendre dans sa prison », se convertit. Il garde le poste que lui a donné le destin et consacrera le reste de sa vie à soulager, dans la mesure de ses humbles attributions, les dernières heures des martyrs, ces héroïques « soldats du Christ ! »

Telle est la pièce dans ses grandes lignes. Mais il faut la voir pour en juger. Je ne puis la juger bien moi-même, car l'auteur est trop de mes amis ; mais voici comment en parle la *Semaine religieuse* de Quimper :

Mardi dernier, une assistance nombreuse et choisie remplissait la vaste salle des fêtes, au Pensionnat Sainte-Marie.

Monseigneur l'Evêque, entouré de prêtres de la ville et des environs, présidait la séance.

Après deux morceaux de musique instrumentale et vocale, a commencé la représentation d'une pièce dramatique en trois actes et six tableaux, mêlés de chants, *Soldats du Christ !*

L'auteur, un Frère des Ecoles chrétiennes, professeur au Pensionnat, a pris pour sujet un épisode de la persécution de Dioclétien, le martyre de saint Georges, qu'il a traité de la manière la plus heureuse. La pièce, bien conduite, pleine de belles et nobles pensées, est une leçon d'histoire et d'apologétique, en même temps qu'une éloquente exhortation au courage chrétien.

Les acteurs ont tous été à la hauteur de leurs rôles, dont quelques-uns ont été rendus d'une façon vraiment remarquable, entr'autres les personnages si beaux et si touchants de Georges, de son frère Albertus, de Pancrace, puis, dans un autre genre, ceux de Dioclétien, de Hiérocès, de Symmaque, etc... Ajoutons que les décors ont été, à juste titre, admirés, particulièrement

celui de l'apothéose finale, qui a produit une réelle impression.

Aussi les assistants, Monseigneur le premier, n'ont pas ménagé aux jeunes artistes les applaudissements, dont une bonne part allait aux maîtres qui les avaient si bien préparés. Et tous, en sortant de la salle, après une séance de trois heures qui avaient paru courtes, ne pouvaient assez remercier les bons Frères de l'excellente après-midi qu'ils leur avaient fait passer.

Quand j'aurai ajouté que pour répondre à de nombreux désirs on dut redonner la séance pour la mi-carême, j'aurai peut-être suffisamment montré qu'elle fut bien goûtée de notre public. Aussi, en souvenir de ces grands jours, je veux enregistrer dans mes chroniques le nom des acteurs qui ont créé les rôles :

PERSONNAGES :

Georges , chef de la légion de Cappadoce.....	P.-E. GUENAULT.
Albertus , frère de Georges.....	J. GUÉGUEN.
Dorothée , chef de la garde prétorienne.....	R. BARBIER.
Maurice , {	M. COLLET.
Victor , { centurions à la garde prétorienne..	TH. CHAPLAIS.
Marcel , {	M. LALLIER.
Adrien , officier du palais de Galerius.....	A. LE DÉ.
Pancrace , { jeunes Romains de passage à Ni-	V. RABARDEAU.
Tiburce , { comédie.....	P. BOUCHER.
Anthime , évêque de Nicomédie.....	M. LADAN.
Nicostrate , gardien des Catacombes.....	E. CLÉMENT.
Zoé , fils de Nicostrate.....	R. MATHONNET.
Bibule , {	A. GUILLOU.
Davès , { et autres, esclaves.....	F. HERRY.
Ursole , {	J. ROUÉ.
Verna , {	R. MATHONNET.
Dioclétien (Auguste), empereur.....	M. LARDIER.
Galérius (César pour les provinces du Danube).	A. FRÉLAUT.
Lucius , confident de Dioclétien.....	R. BARBARY.
Astère , gouverneur de Nicomédie.....	J. CORLOBÉ.
Hiéroclès , préfet du prétoire.....	L. GUILLEMETTE.
Fulvius , envoyé de Rome.....	J. RONCÉ.
Anatole , { sénateurs.....	F. MOULIN.
Protole , {	C. SCHEMITT.
Léor , fils de Lucius.	L. QUISTREBERT.
Symmaque , grand prêtre des dieux.....	E. CLÉMENT.
Proculus , chef des esclaves du palais.....	P. MADEC.
Tagès , chef des Aruspices.....	A. LE DÉ.
Claudien , géôlier.....	P. MADEC.
Hyphax , lecteur.....	A. PENNEC.
Gardes : { J. LE GUERN.	
{ L. GRANGER, L. DONIAS, et autres.	

Anges et nombreux figurants.



19 Mars. — Solennité de saint Joseph, toujours bien solennisée chez nous. Saint Joseph était le patron incontesté de l'ancienne chapelle. Dans la nouvelle, il partage cet honneur avec la Sainte-Vierge et l'Enfant-Jésus. Il n'en est pas moins aimé au Pensionnat Sainte-Marie.



29 Mars, Samedi-Saint. — Jour de deuil encore pour l'Église, jour d'allégresse déjà pour nous. Dès 6 heures, nous entonnons l'*Alleluia*, c'est le départ en vacances. Rentrée le 15 seulement, car le trimestre a été rude, les malades n'ont pas manqué ; tous nous avons besoin de repos. Reposons-nous.



Déjà les classes sont réouvertes depuis 15 jours. Mai s'est levé, le mois des fleurs. Faudra-t-il bientôt l'appeler le mois des pleurs ? Il pleut tout le temps et il fait froid. Les amateurs de bains s'en plaignent ; ceux qui préparent un examen sérieux ne s'en plaignent pas. Moi je ne me plains pas.



4 Mai. — Réunion des Anciens. Ils ne sont pas si nombreux que nous. Qu'est-ce que cela veut dire ? Nous ne sommes ici qu'une génération, et le Likès en a vu 10 ! Et moi qui croyais être obligé de grimper sur les toits, faute de place dans les cours !



15 Mai. — Fête de saint Jean-Baptiste de la Salle. Bien entendu, rien n'y a manqué : à la chapelle, décoration hors de pair, chants célestes — au réfectoire, double pitance — et charmante promenade le soir.



29. — Fête-Dieu, très joli reposoir au fond du jardin, procession contrariée par une pluie persistante.



1^{er} Juin. — Dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement. Comme il est de tradition, nous allons voir passer la procession de Saint-Corentin. Notre vaillante musique est au poste ; jamais les tambours et les clairons n'ont eu plus bel air.



Le dimanche 8, dès 7 heures, Monseigneur vient dire la messe dans notre chapelle et administrer la Confirmation. Environ 90 élèves lui sont présentés. Monseigneur leur explique ce qu'est le sacrement qu'ils vont recevoir : d'enfants d'Adam ils sont devenus par le baptême enfants de Jésus-Christ et de l'Eglise, héritiers du royaume du ciel, en vertu de la naissance nouvelle dont parle Notre-Seigneur quand il dit : « Si vous ne renaissiez par l'eau et le Saint-Esprit, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. » La Confirmation va leur donner la plénitude de la vie, et en faire des soldats. Or trois choses surtout sont nécessaires à un soldat : l'esprit militaire, le drapeau et un tempérament fort. L'esprit du soldat de Jésus-Christ c'est la haine du monde et du démon, c'est le Saint-Esprit, que le ministre du sacrement communique par l'imposition des mains. Le drapeau, dans lequel s'incarne l'image de la Patrie, c'est la croix, signe ineffaçable et sacré que l'Evêque trace avec le saint chrême sur le front. Le tempérament fort, c'est l'endurance et le courage pour supporter patiemment les outrages et oser confesser Jésus-Christ devant le monde. Le léger soufflet est le symbole de cette force que communique le sacrement.

La cérémonie se termine à 9 heures, et les élèves défilent sur la cour devant Sa Grandeur qui leur accorde gracieusement un congé.

Le soir de ce même jour, les musiciens du Likès, qui dès longtemps ont battu le record de l'endurance, jettent au monde des musiciens leur annuel défi. Il ne s'agit de rien moins que de faire la procession de Locmaria à 1 heure 1/2 et à 3 heures celle plus fatigante de Saint-Mathieu. Et pourtant, il faut voir après tout cela avec quel entrain ils gravissent encore la colline du Likès au son de leurs joyeux *pas redoublés* !



Le 9, grand exode : 26 candidats vont à Brest subir les épreuves du concours pour l'admission aux Mécaniciens de la Flotte. Dieu leur soit en aide !

Le même jour, le Cher Frère Directeur part pour les eaux de Cauterets. Au passage, il priera pour nous à la Grotte de Lourdes. Puisse-t-il nous revenir complètement rétabli !

Quand il reviendra nous le fêterons. Séance dramatique : *La foire de Séville*, etc., grand concours de jeux où rien ne manque : cordes, échasses, attelages, boucliers, batailles de toutes sortes, retraite aux flambeaux et feu d'artifice... Un programme sera ultérieurement rédigé mais dès aujourd'hui je vous invite à prendre vos dispositions pour y assister.

La distribution des prix pour l'année scolaire est fixée au mercredi 23 Juillet.

Au moment de clore ma chronique, j'apprends que sur nos 26 candidats de Brest nous avons 24 admissibles. Un bravo, Messieurs, s'il vous plaît !





NÉCROLOGIE

FRÈRE HUBERT-DE-JÉSUS. — Le vendredi 28 Février ont eu lieu, dans la chapelle du Pensionnat Sainte-Marie, les obsèques du Cher Frère Hubert-de-Jésus, décédé au Noviciat de Quimper à l'âge de 77 ans, dont 57 de vie religieuse.

Né à Parçay (Indre-et-Loire), le 5 Juin 1824, le Frère Hubert était entré, le 5 Juin 1844, jour de ses 20 ans, au Noviciat de Nantes, d'où il fut envoyé en 1846 dans le district de Quimper. Après avoir enseigné d'abord à Hennebont puis à Auray, il reçut son obédience pour l'école communale de Saint-Corentin à Quimper, en 1855. Depuis 1863, il était au Pensionnat Sainte-Marie, longtemps directeur titulaire de la Maison, tout en exerçant les fonctions d'inspecteur des classes, professeur de mathématiques ou surveillant. Les générations d'élèves qui se sont succédé dans ce bel établissement ont gardé le souvenir du bon Frère Hubert... Plusieurs se rappelleront peut-être avoir abusé parfois de cette bonté connue pour obtenir indûment des bons points ou des exemptions pour se permettre certains manquements à la règle, mais qui ne dépassaient pas les bornes d'innocentes malices ou espiègleries d'écoliers ; car tous vénéraient le Frère Hubert pour sa réputation de sainteté, comme ils avaient une haute idée de sa science.

Et, en effet, l'excellent Frère possédait des connaissances étendues, dont le cercle dépassait de beaucoup celui de son enseignement. Quelqu'un qui a été à même de le connaître disait que « c'était une encyclopédie vivante, doublée d'un saint religieux : modeste, simple comme un enfant, pieux comme un ange ».

Ses infirmités ayant augmenté avec l'âge, le Frère Hubert fut

appelé au Noviciat, pour jouir d'un repos bien mérité. Là encore, il fit l'édification de tous ; on le voyait, priant sans relâche, récitant le rosaire ou faisant le chemin de la Croix, une de ses dévotions favorites.

Sa mort a été digne de sa vie ; il s'est éteint doucement, en baisant son crucifix, le 26 Février.....

En conduisant sa dépouille mortelle au cimetière, deux jours après, nous pensions à cette vie d'abnégation et de dévouement, tout entière consacrée à l'instruction chrétienne des enfants et à la gloire de Dieu, et nous nous disions : comme de telles existences, si elles étaient connues, répondraient éloquemment aux injustes préventions, aux attaques haineuses dont on poursuit les fils si méritants de saint Jean-Baptiste de la Salle !

A leurs ennemis de bonne foi, s'il en est, nous souhaitons de voir à l'œuvre des hommes — ils sont légion dans nos écoles — comme le bon Frère Hubert.



M. A. DE KERANGAL. — Notre sympathique ami, M. Arsène de Kerangal, a eu la douleur de perdre son père, décédé le 8 Avril, dans sa 74^{me} année.

Nous pensons être agréable à nos amis, en empruntant à la *Semaine religieuse* du diocèse de Quimper les lignes suivantes qu'elle publia en cette douloureuse occurrence :

Né à Locminé (Morbihan), M. Arsène Le Gal de Kerangal a passé la plus grande partie de sa vie à Quimper, où il fut incontestablement une des personnalités les plus marquantes. Ecrivain de valeur, pendant un quart de siècle, dans son journal *l'Impartial*, il lutta pour « le trône et l'autel » avec autant de vigueur que d'indépendance, mais sans haine pour les personnes, n'ayant en vue que la cause du droit et de la vérité. Maintes fois ses polémiques ardentes — et redoutées — soulevèrent de violentes colères ; mais ses ennemis eux-mêmes rendaient hommage à l'inébranlable fermeté de ses convictions, à sa loyale franchise et à son désintéressement.

La mort du prince en qui s'incarnaient ses espérances politiques brisa la plume du journaliste. Enfant soumis de la sainte Eglise avant tout, M. de Kerangal, avec une sincérité qui n'admettait pas de sous-entendus, accepta la nouvelle ligne de con-

duite tracée aux catholiques de France, et ce ne fut pas l'acte de foi le moins méritoire de cette vie qui en compte d'héroïques... Désormais il se donna tout entier à la direction de son imprimerie où il avait réalisé, on peut le dire, le type de l'atelier chrétien ; à ses fonctions de trésorier de la fabrique de Saint-Corentin, et aux œuvres de charité.

Est-ce la bataille qui manquait à cet intrépide lutteur ? Est-ce un labeur excessif qui avait usé, avant le temps, cet homme de fer ?... A la suite d'une première attaque, il y a quatre ans, ses brillantes facultés s'affaiblirent, son intelligence se voila, et c'est dans la réclusion que s'est terminée cette carrière jadis si active, mais dont les dernières années ont eu encore le mérite des infirmités entrevues et acceptées d'avance. M. de Kerangal s'est éteint entre les bras de ses deux fils, si dignes en tous points d'un tel père.

Sur le cercueil qui renferme sa dépouille mortelle, il avait demandé qu'on ne mît ni fleurs ni couronnes, mais seulement l'image du Christ « son orgueil ». Ainsi s'exprimait Louis Veillot, avec lequel M. de Kerangal avait plusieurs points de ressemblance ; et volontiers nous appliquons à notre ami rappelé à Dieu ces vers délicieux qui sont le testament du grand écrivain catholique :

Après la dernière prière
Sur ma fosse plantez la croix ;
Et si l'on me donne une pierre,
Gravez dessus : *J'ai cru, je vois.*

J'espère en Jésus. Sur la terre
Je n'ai pas rougi de sa loi ;
Au dernier jour, devant son Père,
Il ne rougira pas de moi.



VARIÉTÉS

MON ENCRIER

C'est de mon encrier que je veux parler aujourd'hui. Et pourquoi pas ? Que de choses moins importantes auxquelles on fait les honneurs de la présentation. Dam ! mon encrier ce n'est pas une merveille. C'est un tout petit vase mal bâti, de couleur terne fait du grès le plus commun ; il est haut tout juste d'un demi-décimètre, large d'un peu plus à la base, avec un vulgaire goulot de bouteille.

Il y en a de plus riches, je le sais ; il y en a de ronds, d'ovales, de toutes formes ; il y en a en verre, en porcelaine, en cristal, libres ou enchâssés dans l'ébène et l'acajou ; il y en a d'argent, d'or, que sais-je ? On dit même qu'il s'en trouve qui sont de véritables petits bijoux resplendissants des feux de cent pierres précieuses... Ma foi, je ne sens pas que ma convoitise s'allume sur ce point là ; je suis content de l'encrier qui m'est échu en partage, et je n'en désire point d'autre. Tant qu'il voudra me rester fidèle, mon petit encrier, aussi fidèle qu'il l'a été jusqu'ici, nous resterons de bons amis.

D'ailleurs, je vous le demande, que peut bien faire ici la forme, ou la couleur, ou la richesse ? N'est-ce pas aux services qu'il faut songer ? et le plus simple encrier ne rend-il pas les mêmes services que l'encrier le plus riche ? Je dirai même qu'il y a lieu de préférer le vase le plus ordinaire, et j'ai mes raisons pour cela.

Supposez un encrier très riche, le roi des encriers, un bel encrier de cristal, vêtu du bois le plus précieux ; mettez même, si vous le voulez, qu'un artiste en renom y a très habilement disposé un diamant de la plus belle eau : au lieu d'aider, il gêne ; on lui demande, distraitement, un peu de sa substance, et il vous envoie son éclat, et il vous éblouit les sens, et il vous grise l'esprit, et le temps se passe,

et le temps se perd, et le temps n'a pas de prix. Tandis que mon humble encrier s'il ne vaut pas par des qualités extérieures, des qualités de surface ; s'il n'a pas de figure tout ainsi que le Grillon de Florian, il vaut par des qualités plus solides, il vaut par son âme qu'il me livre spontanément chaque fois que j'en manifeste seulement le désir. Toujours il est à mes côtés comme un dévoué serviteur ; il est de moitié dans ma vie. Quand je veux communiquer avec des amis éloignés, quand je veux perpétuer le souvenir d'une bonne pensée ou d'une bonne œuvre, c'est à mon encrier que j'ai recours. C'est par l'âme de mon encrier que j'exprime mon âme à moi, mes joies, mes peines, mes craintes, mes affections.

Si l'étude m'est pénible, si mes tempes se mouillent d'une liqueur amère en face d'un problème à résoudre, je fais appel à mon encrier. Tout aussitôt il rend sensibles mes pensées, j'entrevois leurs rapports, la solution se présente et le travail intérieur de mon esprit se grave fortement dans ma mémoire. Jamais il ne se fait tirer l'oreille, mon petit encrier. Il partage mon humble travail avec la même bonne grâce que s'il allait à l'immortalité par les glorieux travaux des maîtres de la littérature et de la science.

Et quelle modestie ! Un tout petit coin sombre lui suffit dans le désordre de mon pupitre, une toute petite place sur ma table de travail.

Par exemple il n'aime pas qu'on le brutalise. Or, il est de méchantes gens, des gens égoïstes qui ne savent aucun gré à leur petit encrier des services qu'il leur rend. Au lieu de le tenir bien propre, ils le badigeonnent de toutes façons ; au lieu de lui parler gentiment, de n'user avec lui que de bons procédés, ils le triment sans pitié de droite et de gauche, lui font payer les dettes de leur paresse, s'en servent comme de massues pour défoncer la table. Et dam ! le malheureux encrier se fatigue. Sa patience a beau être à l'épreuve, il finit par s'emporter quelque jour ; son sang devient bile et jaillit sur tout ce qui l'approche, cahiers, livres et le reste.

Parfois même, on l'a vu, il gratifie de terribles éclaboussures la figure de son maître brutal, le marquant pour longtemps d'un stigmate de honte. D'autres fois, surexcité plus encore, il fausse compagnie à son impitoyable bourreau et las de vivre en des transes continues, se précipite la tête la première, sur le froid parquet où se répand sa cervelle.

Pauvre petit encrier, quel triste couronnement pour une vie pleine de tant de bienfaits désintéressés !

Et moi je voudrais qu'on te vouât un culte spécial. On adore le pince-nez, pourquoi ? Serait-ce parce qu'il empêche d'y voir clair, superbement juché à califourchon sur un appendice qui n'en a que faire ? On regarde avec complaisance et l'on produit avec un naïf orgueil une méchante petite alliance qui brille d'un faux éclat sur un doigt sans vigueur encore. On met fort en évidence dans sa petite pochette la paire de gants musqués qui couvrent mal les difformités d'une main plus habituée à l'outil de l'artisan ; on manie en tambour-major le jonc au pommeau de clinquant ; on savoure, avec des airs de pacha, son havane de deux sous : on échaffaude savamment les mèches graisseuses d'une chevelure sur laquelle on fonde ses meilleures espérances. — Et pour toi, mon pauvre petit encrier, l'on n'aurait même pas une pensée reconnaissante ? Puissé-je avoir ouvert les yeux à quelques indifférents. En tout cas, j'ai fait mon devoir et soulagé mon cœur en apportant une humble strophe à l'hymne qu'il faudrait chanter à ta louange. Dieu veuille qu'il se lève enfin quelque poète mieux inspiré qui te venge avec éclat de l'injuste oubli où te laisse notre égoïsme.

EM. FOCERRE.

LA VISION DE JEANNE-D'ARC

Le jour allait finir. Laissant l'herbe fleurie, les moutons de Jehanne s'étaient groupés près d'elle pour se rendre à l'étable.

La petite bergère, assise au pied d'un vieux chêne, avait posé son fuseau et regardait coucher le soleil, en tressant une couronne embaumée à la Vierge de Domrémy. Des larmes glissaient de ses yeux fatigués. Hélas, elle pensait sans doute, la pauvrete, que le soleil de la victoire s'était aussi couché pour la France...

Soudain toute sa personne prend une expression d'indéfinissable énergie ; son regard brille à travers ses larmes et interroge l'horizon

d'où le soleil avant de disparaître lui envoie ses derniers rayons. « Mon Dieu, mon Dieu, dit-elle — et ses larmes silencieuses éclatent ici en sanglots — laisseras-tu périr ce doux pays de France ? Ton bras ne s'armera-t-il pas pour confondre nos ennemis ? Ecoute la prière d'une humble fille des champs qui aime son pays et pleure les infortunes dont il est abreuvé. N'y aura-t-il plus pour lui d'heureux jours ?... »

Longtemps ainsi les soupirs de l'enfant s'élevèrent au Ciel en douloureuse et ardente supplication. Cependant, aux dernières lueurs du soleil disparu avait insensiblement succédé une lumière plus brillante, mais si douce, si douce, que Jeanne regardait toujours l'horizon, sans se douter qu'à trois coudées à peine au-dessus de sa tête, au niveau des plus basses branches du chêne, une nuée lumineuse était descendue.

« Jeanne ! » dit une voix majestueuse et belle. La bergère se détourne surprise : seuls ses moutons sont là qui la regardent avec douceur. « Je me serai trompée, » dit-elle.

— « Jeanne ! » reprend la voix. Mais l'éclat qui enveloppe l'enfant l'épouvante, et elle cache sa tête dans ses mains.

Une troisième fois, la voix se fit entendre ; mais si engageante, cette fois, si pleine de tendresse, que Jeanne lève enfin les yeux :

L'archange Saint Michel est là qui la regarde en souriant. Radieux comme un soleil, il tient un glaive dans sa main droite et de l'autre il montre la France. A ses côtés, vêtues de deux longues robes blanches, belles comme deux étoiles, se tiennent sainte Catherine et sainte Marguerite, les patronnes aimées de Domrémy.

« Jeanne, noble fille, dit l'Archange, il y a grande pitié au royaume de France ; le bras des hommes d'armes a perdu sa force d'antan ; leurs épées ne sont plus vaillantes et leurs bannières sont souillées. Mais le Dieu des batailles a entendu ta prière : C'est toi qu'il choisit pour mener à bien son œuvre. Va trouver le dauphin Charles à Chinon, délivre Orléans qu'assiègent les Anglais, et fais sacrer le roi à Reims.

— « Monseigneur Jésus et sa très douce mère Notre-Dame me pardonnent, dit Jehanne ; mais que peut une pauvre fille comme moi ? Je ne saurais monter à cheval ni conduire des hommes d'armes.

— « Je suis l'ange Michel, protecteur de la France, reprit l'auguste messenger. Dieu veut sauver ce pays car il l'aime. Quand tu

batailleras, je sonnerai la charge et ferai fuir l'ennemi devant toi. Aie courage ma fille. »

L'Ange se tut ; son sourire devint plus doux, son glaive plus étincelant, la main qui désignait la France eut un geste plus significatif. Enfin, ses vêtements et les vêtements des deux saintes devinrent si beaux, si brillants, que Jeanne en fut éblouie. Elle sentit comme trois coups de plat d'épée qu'on lui frappait sur l'épaule. Puis la nuée enveloppa les célestes messagers, s'éleva lentement, et s'évanouit dans les cieux. La vision avait disparu.

L'humble fille reprit le chemin de sa chaumière, la quenouille sous le bras, et dans sa main tremblante, la couronne de violettes qu'elle comptait offrir à la Vierge le lendemain. Tout le long du chemin, elle rêva batailles, prisons, mort terrible. Souvent elle se retournait pour voir si la vision n'était pas revenue dans le vieux chêne. Mais son regard attristé ne découvrait plus rien. Rien sinon les coteaux fleuris qui bordent la Meuse, doucement bercés par le souffle du soir dans la demi-obscurité qui les environne. Et la tête penchée sur son pauvre cœur, elle écoute avec attendrissement le joyeux murmure du fleuve lorrain coulant paisiblement sur son lit de cristal. Faudra-t-il donc qu'elle dise adieu à ce calme de Domrémy pour s'en aller vivre dans les camps et courir les périls de la guerre ?....

Oh ! combien lui fut douloureux ce soir-là !.... La cloche sainte tinta l'*Angelus*, et Jeanne se signa dévotement, et elle se prit à pleurer.

EM. FOCERRE.





NÉCROLOGE

S. G. Mgr VALLEAU, Évêque de Quimper et de Léon.

F^{re} CHARLEMAGNE, fondateur et premier directeur du Pensionnat, décédé à Lille, en 1895.

F^{re} CORENTINIEN, organiste, décédé à Baud, en 1895.

F^{re} COURONNÉ-DE-JÉSUS, décédé au Pensionnat, en 1895.

Comte Alain DE COETLOGON, de l'Île-Tudy, décédé à Paris, en 1894.

BERTHÉLÉMÉ, Jean-M^{ie}, du Cloître-Pleyben.

BULOT, Alexandre, avocat, de Quimper.

DANION, Jean-Corentin, de Guerloc'h, en Kerfeunteun.

LARGETEAU, Joseph, négociant, de Quimper.

L'abbé PICHON, professeur à Saint-Pol-de-Léon.

AUTROU, sculpteur, de Quimper.

BERNARD, Marc, de Kerfeunteun.

F^{re} DONAT-ÉMILIEN (LE ROUX), de Plougouven, décédé à Lorient.

LE GAC, Jean, de Briec.

FAVENNEC, Auguste, serrurier, de Quimper.

MOENNER, Yves, de Quimper.

L'ÉVÊQUE, Alain, second-maître mécanicien, de Quimper.

CABON, René, négoc^t, de Quimper.

PENNARUN, Jean, d'Edern.

LE GOFF, Jacques, de Tymafourman, en Kerfeunteun.

LE BORGNE, Yves, huissier, décédé au Faou.

FEUNTEUN, Pierre, d'Ergué-Armel.
L'abbé FROMENTIN, premier aumônier du Pensionnat, décédé ch. hon., recteur de Pouldergat, en 1896.

VIERS, Bernard, de Pont-l'Abbé.

DESBAN, Joseph, de Pont-l'Abbé.

QUÉLÉVER, Joseph, de Kerfeunteun.

LE BRETON, L^e, huissier à Quimper.

BERRIVIN, Jean-L^e, de Plonéour-Lanvern.

PRIGENT, Joseph, de Plounéventer.

SIGNOUR, Corentⁿ, d'Ergué-Gabéric.

L'abbé LE BARS, recteur de Tréglonou.

DE VUILLEFROY DE SILLY, Henri, de Quimper.

F^{re} DONATIF (PAUGAM), de Quimper.

PÉZIEUX, F^s, chirurgien-dentiste, de Quimper.

Le P. Auguste LE GUÉVEL, de la Congrégation des Missions Etrangères, martyrisé en Chine, en Juillet 1900.

LOZAC'HMEUR, Yves, négociant, de Quimper.

LACARRIÈRE, Charles, ferblantier, de Quimper.

GUICHAOUA, Jean, de Pont-l'Abbé.

F^{re} DROUAUD-JEAN (FEUNTEUN), directeur, d'Ouessant.

F^{re} HUBERT-DE-JÉSUS, ancien professeur du Pensionnat.

PRIX D'HONNEUR

FONDÉS PAR L'ASSOCIATION AMICALE

(Voir statuts, art. 18.)

1889. — Alain L'ÉVÊQUE, de Quimper.
1890. — *Industrie* : Emmanuel RAULT, de Quimper.
— *Agriculture* : Alain JAOUEN, d'Elliant.
1891. — *Industrie* : Émile LE MEUD, de Séné (Morbihan).
— *Agriculture* : Jean-Marie CORNIC, de Kerfeunteun.
1892. — *Industrie* : Joseph LAMOUR, de Lampaul-Plouarzel.
— *Agriculture* : Jean JAOUEN, de Landrévarzec.
1893. — *Industrie* : Jean-Marie MORIN, de Saint-Brieuc.
— *Agriculture* : Alain LE FOLL, de Trégourez.
1894. — *Industrie* : Louis MOREN, du Faouet (Morbihan).
— *Agriculture* : Jⁿ-M^{ie} LE FUR, d'Hennebont (Morbihan).
1895. — *Industrie* : Victor HEURTÉ, de Primelin.
— *Agriculture* : François FAGOT, de Sizun.
1896. — *Industrie* : Julien LE GO, de Quiberon (Morbihan).
— *Agriculture* : Julien LE GALLOUDEC, de Melrand (Morb.).
1897. — *Industrie* : Alfred MARZIN, de Quimper.
— *Agriculture* : François LE CORRE, de Kerfeunteun.
1898. — *Industrie* : Guy BOURHIS, de Rosporden.
— *Agriculture* : Pierre GUICHAOUA, de Pouldreuzic.
1899. — *Industrie* : René CARNOY, de Cany (Seine-Inférieure).
— *Agriculture* : Jean-Marie GUILLOU, de Saint-Yvi.
1900. — *Industrie* : Charles ROYER, de Carhaix.
— *Agriculture* : Jean CORNEC, de Dinéault.
1901. — *Industrie* : Constant LE CORRE, de Baud (Morbihan).
— *Agriculture* : Yves GUILLERME, de Guidel (Morbihan).

ÉTAT

DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES

du Pensionnat Sainte-Marie.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

Sa Grandeur Monseigneur Dubillard, Évêque de Quimper et de Léon.
Le Très-Honoré Frère Gabriel-Marie, Supérieur Général de l'Institut des Frères
des Écoles chrétiennes.

MEMBRE FONDATEUR : (1)

Le Très-Cher Frère Cyrille-des-Anges, Inspecteur des Écoles chrétiennes
du district de Quimper.

MEMBRES HONORAIRES :

T. C. Fr^e Dosithée-Marie, Assistant du
Supérieur général des Frères des Éco-
les chrétiennes, 27, rue Oudinot, Paris.
T. C. F. Carolius, Visiteur des Frères des
Écoles chrétiennes, Quimper.
Fr^e Namasius, ancien visiteur de Quimper,
Rodez.

MM.

les Présidents des Associations amicales
d'Anciens Élèves des Frères des Écoles
chrétiennes.
le chanoine Bourlé, du Chapitre de la
Cathédrale, Quimper.
le chanoine Le Goff, curé-archiprêtre de
Saint-Pol de Léon.

MM.

le chanoine Rospars, directeur de la
Semaine religieuse, Quimper.
l'abbé Laurent, recteur de Comanna.
l'abbé Bernard, recteur de Leuhan.
l'abbé Le Borgne, } aumôniers
l'abbé Rolland, } du Pensionnat.
les CC. FF. Cyrille-de-Jésus, ancien direc-
teur du Pensionnat ; Donat-Louis, Cons-
tant-Émile, anciens sous-directeurs du
Pensionnat ; Couronné-Paul, Capréole,
Diogènes, Celsin, Crescentien, Colomban-
Marie, Duvian-Joseph, Divitien-Henri,
Colomban-Paul, Donan-Anselme, Condé-
Louis, Crispin-Joseph.

(1) Le titre de membre fondateur a été décerné au Frère Cyrille-des-Anges, en Assemblée générale du 4 Mai 1902.

MEMBRES BIENFAITEURS (annuité 10 francs) :

MM.

Alavoine, Joseph, négociant, rue du Quai, Quimper.
Cardaliaguet, René, rue Royale, Quimper.
Corre, Louis, négociant, rue Astor, 3, Quimper.
Duviard, manufacturier, quai Saint-Clair, 12, Lyon (Rhône).
Manière, Paul, notaire, quai du Stéir, 10, Quimper.
Mauduit, notaire, Pont-l'Abbé.

MM.

Mérop, François, boucher, place Saint-Corentin, Quimper.
Motte-et-Debonnet, industriels, Tourcoing (Nord).
Queste, *, ancien capitaine d'armes, rue de Douarnenez, Quimper.
Roussin, Étienne, *, château de Keramblé, en Plomelin.
Stréicher, Charles, directeur de l'usine à gaz, Quimper.

COMITÉ D'ADMINISTRATION :

Président d'honneur : Le T. C. Frère Colman-de-Jésus, Directeur du Pensionnat.

MM.

Bolloré, Eugène, négociant, rue Kéréon, 13, Quimper, *Président*.
Kerfer, Pierre, négociant, rue Neuve, Quimper, *Vice-Président*.
Danion, Guillaume, agriculteur, au Mouillouen, en Kerfeunteun, *Vice-Présid.*
Trévidic, Henri, entrepreneur de menuiserie, rue du Chapeau-Rouge, Quimper, *Trésorier*.
Lorit, Charles, industriel, rue de Brest, Quimper, *Secrétaire*.
Thomas, Alexandre, chanoine honoraire, aumônier du Lycée, Quimper, *Secrétaire*.
Trévidic, Alexandre, ferblantier, rue des Reguaires, Quimper.
Salaün, Jean, libraire, rue Kéréon, 56, Quimper.
Cabon, Joseph, négociant, rue Royale, Quimper.

MM.

l'abbé Cogneau, Auguste, professeur au Grand-Séminaire, Quimper.
Le Berre, Alain, marchand de bois, avenue de la Gare, Ergué-Armel.
Louboutin, François, hôtelier, à la Tourbie, Quimper.
Le Roux, Hervé, agriculteur, maire d'Ergué-Gabéric.
Le Roux, Louis, boulanger, rue Royale, Quimper.
Olive, Raoul, agriculteur, Kermahonnet, en Kerfeunteun.
Riou, René, agriculteur, Tréodet, en Ergué-Gabéric.
Rolland, Paul, couvreur, rue du Frou, Quimper.
Nédélec, Jean-Marie, agriculteur, Saint-Joachim, en Ergué-Gabéric.
F^{re} Coronat-Louis, professeur au Pensionnat.

MEMBRES ACTIFS :

MM.

Adam, Alphonse, mécanicien de la Marine, *Dupuy-de-Lôme*.
Adam, Auguste, mécanicien de la Marine, *Charlemagne*.

MM.

Alix, Simon, place du Lycée, Quimper.
Arquié, Alexandre, 2^e maître mécanicien, *Catinat*.
Autret (F^{re} Donat), au Pensionnat S^{te}-Marie.

MEMBRES ACTIFS (suite) :

MM.

Autrou, Arthur, sculpteur, rue Saint-Joseph, Quimper.
Autrou, Arthur, fils, rue Saint-Joseph, Quimper.
Bahier, Jules, de l'Ordre de S^t-Benoît, Kerbénéat, en Plounéventer.
Le Bars, Prosper, rue Saint-Mathieu, Quimper.
Le Bastard, Adolphe, sous-officier au 74^e régiment d'Infanterie, Rouen.
Le Bastard, Raoul, négociant, rue Sainte-Thérèse, 13, Quimper.
Le Baut, Henri, négociant en vins, Plonévez-du-Faou.
Béléguc, Jules, agriculteur, Douarnenez.
Berthet, Charles, hôtel de l'Europe, Lannion (C.-du-N.).
Berthéléme, Jean, agriculteur, Quinquis-Yven, Le Cloître-Pleyben.
Le Berre, Joseph, agriculteur, Penhoët-Marho, en Neulliac, près Pontivy (Morbihan).
Le Beuze, Henri, commerçant, Kernével.
Bervet (F^{re} Duvian-Albert), institution Taberd, Saïgon.
Bertholom, Louis, débitant, rue Astor, 8, Quimper.
Berthélé, Michel, chef-guetteur, Le Stif, Ouessant.
Berhault, Eugène, 1^{er} maître mécanicien, Saint-Servan.
Bescond, Jean-Marie, agriculteur, Kerguel, en Plomelin.
Blanchet, Aimé, agriculteur, Port-Navalo (Morbihan).
Bléas, Louis, agriculteur, Kerdalen, en Sizun.
Bodolec, Ange, négociant, boulevard de l'Odet, Quimper.
Bodolec, Gabriel, négociant, boulevard de l'Odet, Quimper.
Bodolec, Charles, négociant, boulevard de l'Odet, Quimper.

MM.

Bolloré, Adolphe, La Ferté-Saint-Aubin (Loiret).
Bolloré, Louis, négociant en vins, rue du Stéir, Quimper.
Bonnaire, Michel, entrepreneur, Clohars-Carnoët.
Bouard (F^{re} Colman-Eloi), Directeur de l'école chrétienne de Plougast^l-Daoulas.
Boulic, Pierre, boucher, rue du Quai, Quimper.
Bourhis, Pierre, agriculteur, Kerdélam, en Plogonnec.
Bourlé, Albert, rue des Reguaires, 16 bis, Quimper.
Boschet, Paul, capucin, Calais (Nord).
Le Botcoët, Antoine, mécanicien de la Marine, d'Entrecasteaux.
Le Bras, Édouard, brasseur, rue des Reguaires, Quimper.
Brélivet, Alain, commerçant, maire de Locronan.
Le Breton (F^{re} Cineray), Pensionnat des Frères, Lambézellec.
Brière, Georges, rue Nationale, 16, Châteaudun (Eure-et-Loire).
Le Bris, Albert, conducteur des Ponts et Chaussées, Carhaix.
Le Bris, Charles, boulanger, rue Kéréon, Quimper.
Le Bris, Jean, boulanger, rue Kéréon, Quimper.
Brunet, Félix, usine Amieux, Concarneau.
Le Brusq, Jérôme, rue St-Mathieu, Quimper.
Le Boucher des Parcs, Daniel, rue du Palais (chez M^{me} Foissy), Quimper.
R. P. Cabon, Adolphe, Congrégation du Saint-Esprit, Haïti.
Cabon, Charles, négociant, rue Royale, Quimper.
Cabon, Louis, ingénieur des mines, Gréasque (Bouches-du-Rhône).
de Cadenet, Henri, régisseur, Saint-Pol de Léon.

MEMBRES ACTIFS (suite) :

MM.

Cadic, Amédée, quincaillier, rue Paul-Bert, Lorient.
Caër, Michel, agriculteur, Kerjean, en Dinéault.
de Cadenet, Pierre, boucher, rue Saint-Mathieu, Quimper.
Calvez, Auguste, agriculteur, Kerdraine, en Plobannalec.
Calvez, Jean-Marie, agriculteur, Langougou, en Plomeur.
Le Cam, François, mécanicien de la Marine, *Pothuan*.
Canivet, Félix, entrepreneur, Coray.
Cardaliaguet, Auguste, serrurier, rue Royale, Quimper.
l'abbé Cardaliaguet, René, Ploudalmézeau.
Cardaliaguet, Félix, Faculté catholique, Angers (Maine-et-Loire).
Carrel, Achille, rue des Fontaines, 13, Lorient (Morbihan).
Le Carrer, Henri, agriculteur, Berloch, en Languidic (Morbihan).
Chabay, Alphonse, quincaillier, rue Kéréon, 49, Quimper.
Chaussepied, Charles, architecte, quai du Stéir, 8, Quimper.
Chavet, Prosper, peintre, rue Royale, Quimper.
Chenadec, Joseph, sculpteur, rue Astor, Quimper.
Chipon, Alain, maréchal-ferr^e, Locronan.
Coadou, Henri, agriculteur, Pluguffan.
Coadou, Jean-Marie, agriculteur, Launay, en Plogonnec.
Cogneau, Henri, mécanicien-principal, rue Victor-Hugo, 54, Brest.
Cogneau, Théodore, horticulteur, Fougères (Ille-et-Vilaine).
R. P. Compès, Pierre, Congrégation du Saint-Esprit, Séminaire français, Rome.
Cornic, Jean-Marie, agriculteur, Tréguay, en Briec.

MM.

Cornic, Jean-René, Kerrentrée, en Kerfeunteun.
Cornichon, Gaston, mécanicien de la Marine, *Le Stix*.
l'abbé Cornou, François, professeur au Petit-Séminaire, Pont-Croix.
Le Corre, Jacques, agriculteur, Kerlan-Vras, en Penhars.
Le Corre, Mathias, loueur de voitures, boulevard de l'Odet, Quimper.
Couédel, Gildas, Arzon (Morbihan).
Couédel, Pierre, mécanicien de la Marine, défense mobile, Brest.
l'abbé Le Coz, curé-doyen, Pleyben.
Le Coz, François, conducteur des travaux hydrauliques, Grand'Rue, 63, Brest.
Cren (F^{re} Nivard), trappiste, abbaye de Thymadeuc (Morbihan).
Criou, Henri, industriel, place du Marhallac'h, 12, Pont-l'Abbé.
Criou, René, place du Marhallac'h, 12, Pont-l'Abbé.
Criou, Édouard, place du Marhallac'h, 12, Pont-l'Abbé.
Croissant, René, agriculteur, Guellen, en Briec.
Croissant, Yves, agriculteur, Guellen, en Briec.
Cumnel, Yves, commerçant, Bas-du-Port, en Kerfeunteun.
Cuziat, Baptiste, maître-d'hôtel, Bannalec.
Cuzon, Louis, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
Dagorn, Trémot, en Trégunc.
Daniel, Jean-Louis, agriculteur, Kerlein-Créis, en Plomelin.
Daniel, Jean-Marie, agriculteur, Kersaoz, en Treffiagat.
Daniel, René, commerçant, maire de Plonéour-Lanvern.
Daniélou, Pierre, Kerdaniou, en Plogonnec.
Danigo, Philippe, agriculteur, Léré, en Merlévénez (Morbihan).

MEMBRES ACTIFS (suite) :

MM.

l'abbé David, François, vic^e, Lambézellec.
David, Jean, Hôtel du Lion-d'Or, Quimper.
Le Dé, Louis, près Saint-Joseph, Quimper.
Le Doaré, Jean, négociant en grains, Châteaulin.
Donnart, Jean-Marie, marchand de fers, Pont-Croix.
Dorval, Marc, agriculteur, Le Guerloc'h, en Kerfeunteun.
Dréan, Auguste, place Henri IV, Vannes (Morbihan).
Dupont, Louis, commerçant, place Saint-Corentin, 16, Quimper.
Dupont, Yves, agriculteur, Le Rest-Louët, en Guiscriff (Morbihan).
Le Doussal, Jean-Louis, Guidel (Morb.)
Le Dù, Alain, commerçant, Coray.
Dinouël, Joseph, 2^{me} maître mécanicien, *Formidable*, Brest.
l'abbé Eguin, Pierre, des Pères-Blanes, Carthage (Tunisie).
Esvan (Fr^e Anastase), directeur du Scolasticat, Quimper.
Esvan, Joseph, agriculteur, Kervéganic, en Plœmeur (Morbihan).
Esvan, Pierre, agriculteur, Kervéganic, en Plœmeur (Morbihan).
Favennec, François, agriculteur, maire d'Édern.
Favennec, Michel, agriculteur, Stang-Yan, en Édern.
Favennec, Pierre, voiturier, Châteaulin.
Féchant, Fernand, négociant, Belle-Ile-en-Mer (Morbihan).
l'abbé Fermon, recteur, Guengat.
Feunteun, Alain, boulanger, rue du Cha peau-Rouge, Quimper.
Fily, Alain, agriculteur, Kervarven, en Plogonnec.
l'abbé Le Flem, Louis, rue Notre-Dame, Guingamp (Côtes-du-Nord).
Le Floch, Henri, maire de Penhars, près Quimper.

MM.

Le Floch, Noël, employé des Postes, Quimper.
Le Gall, boucher, rue Astor, Quimper.
Le Gall, Alexis, 2^{me} maître mécanicien, Douarnenez.
Le Gall, Joseph, commerçant, Plougastel-Daoulas.
Le Gallic, Louis, agriculteur, Kerant-Sparl, en Querrien.
Gestalin, Joseph, commerçant, Riec.
Gigou, Joseph, entrepreneur, Audierne.
Girard, Georges, mécanicien de la Marine, défense mobile, Brest.
Glatin, Aimé, mécanicien de la Marine, *d'Assas*.
Glémarec, Jean-Marie, officier d'administration, Carcassonne (Aude).
de Goës Briand, Joseph, sous-officier au 118^e régiment d'Infanterie, Quimper.
Le Goïc, Félix, représentant, rue Feunteunic-ar-Lez, Quimper.
Le Goff, Louis, 2^{me} maître mécanicien, La Trinité-sur-Mer (Morbihan).
Le Goff, Jacques, agriculteur, Kerlosquet, en Pluguffan.
Le Goff, René, négociant, rue du Pont-Firmin, Quimper.
Le Grand, Vincent, Plogonnec.
Gourmelen, Vincent, École des Mécaniciens, Toulon.
Gouyette, Louis, commerçant, Locronan.
l'abbé Gouzien, Henri, vicaire, Tréboul.
Guéguen, Emile, 67, rue de Douarnenez, Quimper.
Guéguen, Pierre, agriculteur, Le Robert, en Guengat.
Guéguen, Yves, commerçant, Locronan.
Le Guellec, Prosper, charcutier, rue Saint-François, Quimper.
Le Guillou, Ernest, place Terre-au-Duc, 6, Quimper.
Guillouët, Marcel, rue Jules-Noël, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite) :

MM.

Le Guisquet de Villeroche, industriel, Concarneau.
 Guyomar, Théophile, notaire, Pont-Scorff (Morbihan).
 Guichaoua, Clet, agriculteur, Pouldreuzic.
 Hamon, Pierre, négociant en toiles, Landivisiau.
 Hémon, Alain, nouveautés, Châteaulin.
 Hémon, Guillaume, agriculteur, Locronan.
 Hénaff (Fr^e Corentin-Benoît), directeur du Petit-Noviciat, Quimper.
 Hénaff, René, agriculteur, Keryéven, en Guengat.
 Henriot, Jules, manufacturier, Loc-Maria, Quimper.
 L'Helgoualc'h, Jean-Marie, commerçant, Plomodiern.
 L'Héritier, Eugène, hôtel de Provence, Morlaix.
 Heurté, Georges, conducteur des Ponts et Chaussées, Plouguerneau.
 Heurté, Simon, capitaine au long-cours.
 Heurtault, Albert, pharmacien, Le Faou.
 l'abbé Jacob, Joseph, vicaire, Plougastel-Daoulas.
 Jacob, François, agriculteur, Kerac'huézan, en Ploudalmézeau.
 l'abbé Jaïn, Michel, vicaire, Le Guilvinec.
 l'abbé Jaouen, Grégoire, recteur, Guiclan.
 Jaouen, Louis, menuisier, Kerfeunteun.
 Joneaux, Paul, mécanicien de la Marine, *Amiral-Tréhouart*.
 Joulou, Louis, clerc de notaire, Ploudalmézeau.
 de Kerangal, Arsène, rue des Boucheries, Quimper.
 Kerbourg, François, agriculteur, Leurguéric, en Kerfeunteun.
 l'abbé Kergoat, recteur, Saint-Hernin.
 Kerjouan, François, Meudon (Morbihan).
 Kerninon, Francis, employé des Chemins de fer, Andiesy, Chanteloup.
 de Keroullas, Jean, agriculteur, Le Juch.

MM.

de Keroullas, Pierre, débitant, Le Juch.
 Kerveillant (Fr^e Donatien), sous-directeur, Noviciat, Quimper.
 Kervroédan, Yves, ferblant^r, Douarnenez.
 l'abbé Laurent, vicaire, Guiclan.
 Lautridou, agriculteur, Pouldreuzic.
 Le Lay, Pierre, rue des Douves, Quimper.
 Léon (Fr^e Clémentin-Gabriel), Hennebont (Morbihan).
 Le Louët (R. P. Félix), de l'Ordre de St-Benoît, Kerbénéat, en Plounéventer.
 Le Louët, Joseph, entrepreneur, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 Le Louët, Alexandre, rue des Roguaires, Quimper.
 Liot, Charles, plâtrier, rue Vis, Quimper.
 Loréal, Pierre, École des Mécaniciens, Brest.
 Lorit, Auguste, ferblantier, rue Royale, 13, Quimper.
 Lorit, Aug^{te}, fils, rue Royale, 13, Quimper.
 Lorit, Joseph, rue Royale, 13, Quimper.
 Louarn, Gabriel, agriculteur, Le Birit, en Pleyben.
 Lozac'h, Jean, marchand de bicyclettes, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 Lessard, Victor, École des Mécaniciens, Brest.
 Le Maigre, directeur d'Assurances, Quimper.
 Mahé, Grégoire, agriculteur, Kervinigen, en Coray.
 Mahé, Yves, agriculteur, Mez-an-Lès, en Ergué-Gabéric.
 Mahé, Jean-Baptiste, agriculteur, La Ville-Neuve, en Coray.
 Malignon, Hippolyte, commerçant, Ouesant.
 Marrec, Pierre, hôtel de la Paix, Quimper.
 Marzin, Alfred, restaurant Clairét, place de la Gare, Tours (Indre-et-Loire).
 Marzin, Corentin, rue du Pont-Firmin, 29, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite) :

MM.

Marzin, Guill^m, rue du Pont-Firmin, 29, Quimper.
Mauduit, Gustave, rue Verdelet, 6, Quimper.
Mazéas, Hervé, agriculteur, Le Crénal, en Plogonnec.
Menais, Joseph, épicier, place des Lices, Vannes (Morbihan).
Mérop, François, docteur-médecin, Audierne.
Mérop, Julien, rue Gudin, 1, Paris.
Mérop, Louis, boucher, place Saint-Corentin, Quimper.
Merrien, Pierre, agriculteur, Gomval, en Gouézec.
Le Moal, Yves, buffet de la Gare, Quimper.
Morcrette, Georges, nouveautés, Quimperlé.
Morcrette, Ernest, nouveautés, rue Kéréon, Quimper.
Moreau, François, café du Cap-Horn, Quimper.
Motté, Léon, quincaillier, place Terre-au-Duc, Quimper.
Motté, René, 2^m maître mécanicⁿ, Masséna.
Le Moyne, Eugène, avocat, château de Kergolven, en Locudy.
Nédélec, François, agriculteur, Milizac, par Saint-Renan.
Nunney, Georges, mécanicien de la Marine, *Surcouf*.
Le Page, Auguste, tanneur, rue Neuve, Quimper.
Pansart, Yves, mécanicien, rue du Four, Pont-Croix.
Parquer, hôtel Rousseau, Beg-Meil.
Paugam, Paul, pépiniériste, place La Tour-d'Auvergne, Quimper.
l'abbé Pellerin, recteur, Audierne.
l'abbé Pelleter, vicaire, Plouhinec.
Pernès, René, agriculteur, Ménez-Bras, en Plonéis.

MM.

Pérodeau, Frédéric, plâtrier, quai de l'Odet, 76, Quimper.
Pérodeau, Hippolyte, rue de la Providence, Quimper.
Peuziat (F^{re} Conrad-de-Jésus), directeur de l'Ecole chrétienne, Ploudalmézeau.
Peuziat, Eugène, négociant, Audierne.
Pennarun (F^{re} Corentin-René), Hanoï (Tonkin).
Piriou, Eugène, quai des Salinières, 1 bis, Bordeaux (Gironde).
Le Portz, Joseph, agriculteur, Kerisouët, en Guidel (Morbihan).
Le Portz, Jean-Louis, agriculteur, Kerisouët, en Guidel (Morbihan).
Poulhazan, agriculteur, Tréouzon, en Kerfeunteun.
Pouliquen (F^{re} Donatien-Joseph), rue Dupleix, Lorient (Morbihan).
Poulouin, Joseph, commerçant, Bannalec.
de Poulpiquet de Brescanvel, Césaire, château de Tréfry, en Quéménéven.
de Poulpiquet de Brescanvel, Gonzague, château de Tréfry, en Quéménéven.
de Poulpiquet de Brescanvel, Xavier, château de Tréfry, en Quéménéven.
de Poulpiquet de Brescanvel, Félicien, château de Kernault, près Quimperlé.
Provost, Raphaël, 2^m maître mécanicien, Camaret-sur-Mer.
Le Proust du Perray, René, château de Malakoff, en Combrit.
Pustoc'h, Mathurin, agriculteur, Méné-bloc'h, en Locunolé.
Le Quéré, Joseph, agriculteur, Kermoël, en Inguiniel (Morbihan).
Raoul, Louis, employé des Postes, Redon (Ille-et-Vilaine).
Rault, H^{ri}, peintre, rue du Froust, Quimper.
Riou, Jean, mécanicien, Custrein, en Esquibien.
Riou (F^{re} Cyrille-Joseph), ancien directeur, Auray (Morbihan).

MEMBRES ACTIFS (*suite*) :

MM.

Rioual, Hervé, agriculteur, Kervigodan,
en Quéménéven.
Rolland, Jean, agriculteur, Kergréis, en
Landrévarzec.
Le Roch, Augustin, boucher, Quimperlé.
Le Roch, François, rue Railler, 4, Rennes
(Ille-et-Vilaine).
l'abbé Rossi, chanoine, boulevard de
l'Odét, Quimper.
l'abbé Roudot, professeur au Petit-Sémi-
naire, Pont-Croix.
Roussin, Armand, château de Coat-Ihuel,
en Sarzeau (Morbihan).
Roussin, Jacques, château de Kerambléis,
en Plomelin.
Le Roux, Alain, agriculteur, au Mélénez,
en Ergué-Gabéric.
Le Roux, Louis, caporal, 4^e compagnie,
118^e régiment d'Infanterie, Quimper.
Le Roux, Ollivier, agent-voyer, Vannes.
Le Saout, Édouard, huissier, Lézardrieux
(Côtes-du-Nord).
Savigny, Azéma, rue Neuve prolongée,
Quimper.
Savigny, Joseph, rue Neuve prolongée,
Quimper.
l'abbé Le Séac'h, vicaire, Guilligomarc'h.
Sergent (F^{re} Donateur-Simon), Directeur
de l'école chrétienne, Quimperlé.
Sergent, Eugène, Audierne.
Sider, Barthélémy, marchand de bois,
rue Saint-Joseph, Quimper.
Scour, Louis, mécanicien de la Marine,
Duguay-Trouin.
Stéphan, Arthur, mécanicien de la Marine,
Carnac (Morbihan).

MM.

Schmidt, Marcel, horloger, rue Astor.
Tamic, Joseph, agriculteur, Kercorentin,
en Le Trévoux:
Tanguy (F^{re} Domicé), directeur de l'école
chrétienne, Lannilis.
l'abbé Tanneau, recteur, Querrien.
Thaëron, Joseph.
Thomas, Émile, organiste, rue du Pont-
Firmin, Quimper.
Thomas, Joseph, 2^{me} maître mécanicien,
Saint-Louis.
Thomas, Mathurin, agriculteur, Plougas-
tel-Daoulas.
Le Thomas, Eugène, boulevard Gam-
betta, 56, Brest.
Toulemont, Corentin, commerçant, rue
Meur, Pont-l'Abbé.
Toulemont, Corentin, agriculteur, Ker-
saoz, en Treffiat.
Trévidic, Alphonse, tapissier, place Saint-
Mathieu, Quimper.
Treussier, Joseph, gérant d'usine, Douar-
nenez.
Treussier, Nicolas, boulanger, Locronan.
Tymen (F^{re} Corentin-Léon), rue Lanou-
ron, Brest.
Teurnier, Fabien, mécanicien de la Marine,
Toulon (Var).
Vauchel, Joseph, huissier, Pont-l'Abbé.
Vicaire, Denis, place du Marché, 8, Lan-
derneau.
Villard, Joseph, photographe, rue Saint-
François, Quimper.
Violant, René, représentant, rue du
Stéir, 3, Quimper.
Yvon, Auguste, commerçant, Névez.

